

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

# JOURNAL D'AGRICULTURE.

Après avoir créé l'homme, Dieu le plaça dans le Jardin d'Eden pour le cultiver et le garder.—[Genèse, II, 15.]



Heureux les cultivateurs, s'ils savaient apprécier les avantages de leur condition.—[Virgile.]

Vol. 3

St. Hyacinthe,—Province de Québec,—Mercredi, 3 Janvier 1872

Nos 13 et 14

## Courrier de St Hyacinthe



Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois et sont de pas moins de 6 mois, strictement payables d'avance, Une augmentation de 33 1/2 p cent sera faite aux retardataires. Pour discontinuer il faut avoir payé tous arrérages, et donner un mois d'avis par écrit.

### TARIF DES ANNONCES.

Première insertion, 8 cts. par ligne, chaque insertion subséquente, 2 cts. Adresses d'affaires, \$3 par année. Annonces Commerciales, et autres traitées de gré à gré.

**JOURS DE PUBLICATION.**—Edition semi-quotidienne, Mardi, Jeudi, Samedi Edition Hebdomadaire, Vendredi. *The Farmer's Journal*, Jeudi.

Le *Journal d'Agriculture* paraît le Mercredi de chaque semaine. Le prix de l'abonnement est de Un écu, ou 50 cts: d'avance. Pas d'avance \$1.

Camille Lussier, propriétaire-éditeur imprimeur; Bureaux-Imprimerie-résidence, maison en briques à deux étages, coin nord des rues Cascades et St. Hyacinthe, St Hyacinthe.

### CONDITIONS D'ABONNEMENT

3 fois par semaine, 12 mois, \$3, 6 m. \$1.50  
do Et. Un. 12 mois \$4; 6 m. \$2  
1 fois par semaine, 12 mois \$1.50, 6 m. 75c  
do Et. Un. 12 mois \$2.00, 6 m. \$1  
1 an d'avance, 1 f. par semaine Can. \$1  
" " " " EU \$2 g b

*Farmer's Journal*, 12 mois d'avance \$1  
Toutes lettres, etc., doivent être adressées, (franc de Port) comme suit.

CAMILLE LUSSIER,  
Bureau du Courrier  
St. Hyacinthe,  
P. Q.

1872.

Au commencement de cette nouvelle année, nous sentons le besoin de faire à nos lecteurs les souhaits de *Bonne année*, que tout le monde se fait avec tant de joie et de bonheur au renouvellement de chaque année.

Nous souhaitons à tous, amis comme adversaires, *Bonne et heureuse année*, et nous faisons des vœux pour la réalisation des desirs de chacun en particulier.

Ce jour est un jour de réconciliation générale, en ce jour on oublie le passé, on pardonne, et on fait des souhaits pour l'avenir.

Nous publions avec beaucoup de plaisir les remarques suivantes inspirées au *Messenger de Sorel* par la circonstance.

—“Le journalisme établit entre l'écrivain et ses lecteurs un courant d'amitié qui a autant de charmes que celui résultant des plus étroites liaisons. Le journaliste est l'ami de toutes les familles où ses écrits pénètrent; c'est même un intime et celui dont les visites sont les plus régulières, et le plus impatiemment attendues. Nous ne saurions donc rester indifférent aux saintes joies, aux douces réjouissances, que le *Jour de l'an* apportera à chacun de nos lecteurs. Nous nous associons à tous les souhaits de bonheur que ce grand jour fera éclore dans le cœur de ceux qui les estiment, souhaits que résume toute une seule expression léguée par nos ancêtres: *la Bonne année!*”

Nous leur souhaitons *la bonne année*. Nous étendons même ce souhait à nos convictions nous ont fait et nous feront encore un devoir de combattre. La lutte entre journalistes et hommes politiques ne doit s'engager que sur le terrain de l'intérêt public; c'est là leur champ de bataille légitime, il ne leur est pas permis d'en franchir les limites pour envahir le domaine des intérêts privés.

À tous donc: **BONNE ANNEE!**

Un très-joli dépôt en briques a été construit à West-Farnham pour l'usage du South Eastern Junction Railroad. Le *News* de St Jean dit qu'il est un grand contraste avec la misérable station de St Jean. Nous pourrions en dire autant de la station de St Hyacinthe.

La disette du charbon commence à se faire sentir d'une manière alarmante. Le charbon écossais à vapeur a déjà atteint \$11 par tonneau de 2,000 lbs, et même à ce prix il est difficile de s'en procurer en quantité. Le charbon américain [anthracite] se vend \$10 le tonneau. *Nouveau Monde.*

St-Césaire marche encore dans la voie du progrès à la tête des autres localités. Par le temps qui court, cette florissante petite ville travaille à se construire un aqueduc. Les citoyens sont à soulever les fonds nécessaires pour cette fin. Ils feront venir l'eau de Rougemont au prix de près de \$4000. Ils sont assurés du succès. Nous le félicitons sincèrement.

Des nouvelles de San Francisco en date du 23 disent qu'il est tombé dans tout le pays une pluie torrentielle. Les lignes télégraphiques sont renversées dans toutes les directions et les chemins de fer ont dû suspendre leur marche. Beaucoup de localités ont eu à souffrir de l'inondation. La partie basse de San José est submergée et le nombre de maisons ont été emportées par les eaux. Le Sacramento s'est élevé de 29 pieds en 10 heures. La moyenne de hauteur des pluies dépasse déjà celle de l'année dernière. A San Francisco, la pluie tombe depuis dimanche soir.

Les brevets d'invention ci-après rommés ont été accordés par le Bureau des Brevets pour une période de cinq ans, de la date de leur émission, aux personnes dont les noms se trouvent inscrits dans la liste suivante.

No. 914. Pierre Lajoie, St. Hyacinthe, ferblantier, Fournaise à chaleur, dite: “Fournaise améliorée de Lajoie.” 5 avril 1871.

No. 917. Thimothée Beaudry, Québec, mécanicien, charnière pour joindre les bouts de courroies ou bandes pour faire marcher les moulins, machines et manufactures, dite: “Jointure de Courroie.” 11 avril 1871.

No. 975. Louis Côté, St. Hyacinthe, fabricant de chaussures, amélioration dans la fabrication des semelles de chaussures et aux appareils à cette fin, dites: “Côté's Boot and Shoe Sole Trimmer.” 9 mai 1871.

No. 981. Joseph Préfontaine, Belœil, commerçant, machine pour placer, serer et attacher les fils des balles de foin et autres, dite: “Préfontaine's Hay Bale Wiring Tongs.” 11 mai 1871.

No. 989. Samuel Mowe Whitmore, St. François du Lac, cultivateur, appa-

reil perfectionné pour faire des mortaises, dit: Whitmore's Square Auger. 25-mai 1871.

### CHAMBRE DE COMMERCE DE ST. HYACINTHE.

A l'assemblée des membres de cette institution, jeudi dernier, un délégué a été nommé pour la représenter, le 2 janvier prochain, à l'assemblée générale des membres de la chambre des arts et Manufactures. M. B. de LaBruère est celui qui a été nommé.

Un comité a aussi été nommé pour étudier différentes questions se rapportant au commerce, le comité devra faire rapport, le 9 janvier prochain.

Ce travail est fait en vue d'indiquer à nos délégués la ligne de conduite qu'ils devront à peu près suivre, à la prochaine réunion de la chambre de commerce de la Puissance, et pour les engager à faire les suggestions qu'on croira nécessaires dans les intérêts du commerce en général.

### L'INDUSTRIE.

L'industrie, ce n'est pas exagéré que dire qu'elle est presque la seule question du jour; et, de fait, c'est une question digne d'attirer l'attention de tout le monde, et tout le monde doit être intéressé à tirer parti de l'agitation qu'on remarque à ce propos.

Il est certaines époques dans la vie d'un peuple où il ne voit pas tous les avantages dont sa patrie a été enrichie, où s'il les voit, il ne peut à raison de circonstances incontrôlables, les mettre à profit. Le peuple Canadien a passé par ces époques; mais il semble qu'aujourd'hui le temps est arrivé d'exploiter plus abondamment les ressources dont est couvert notre pays, et de nous aventurer sur un théâtre plus grand. C'est le temps, parce que nos mouvements sont moins gênés, que notre population a atteint un chiffre assez élevé, que l'éducation est plus répandue, que nos moyens sont plus grands, et que nous pouvons tirer du désappointement même que nous a causé le résultat du recensement, de l'intensité du mal que nous cause l'émigration, l'énergie qui fait réussir.

Nous avons prétendu l'autre jour, tout en faisant les restrictions que nous croyions nécessaires, que nous devions encourager l'établissement de nouvelles manufactures, comme remède à un mal. Aujourd'hui, nous voulons aller plus loin. Nous devons chercher à donner au mouvement qui se manifeste une impulsion vigoureuse aussi bien que prudente, afin d'obtenir une plus grande somme de bien-être.

En jetant un coup-d'œil sur les ressources que nous possédons, on reste étonné.

Nous avons d'abord les produits agricoles; puis des mines d'or, de fer, de cuivre, et d'une infinité d'autres

métaux propres à alimenter des établissements manufacturiers; nous avons le bois à profusion, les cuirs de même &c.; et, qu'arrive-t-il? C'est que toutes ces matières sont exportées à l'état brut, et nous reviennent ensuite converties en objet d'utilité que nous nous empressons d'acheter; nos voisins nous vendent nos produits.

Nous demandons, dit la "Gazette des Campagnes," à l'étranger la plupart de nos produits manufacturés, et nous faisons même fabriquer par nos voisins des produits dont nous leur fournissons les matières, et qu'il nous serait si avantageux de fabriquer nous mêmes.

Pourquoi ne fabriquerait-on pas ici tous ces objets, puisque nous en avons la matière première?

Mais on nous dira, il ne s'agit pas seulement de fabriquer, il faut aussi avoir des marchés pour écouler les produits manufacturés.

Rien de plus vrai. Mais aussi, nous avons ces marchés chez nous. La population canadienne peut elle-même nous fournir des consommateurs pour une grande partie de ce que nous pouvons manufacturer. En effet, puisque les trois-quarts de cette population achètent les objets importés, elle achètera aussi bien les mêmes objets quand ils auront été façonnés ici, que s'ils l'avaient été ailleurs.

Donc, augmentons notre fabrication, et diminuons nos importations.

N'aurions-nous pas d'autres marchés d'ici à quelques années que le Canada lui-même, nous n'aurions nullement à craindre les effets d'un développement immédiat et considérable de notre industrie.

La presse, à une ou deux exceptions près, a vu avec un sentiment de grande satisfaction la chambre s'occuper de cette question, à la suggestion de M. Gendron.

Il faut dire que le mode adopté est certainement celui qui devra nous donner les meilleurs résultats pratiques. En effet, cette question de l'industrie dans l'état où nous sommes actuellement a besoin de passer par le crible des études et des investigations. Il y a une multitude d'autres questions qui se rattachent à celles-là, de même qu'il y a une foule de manières de l'envisager. Pour en arriver à quelque conclusion avantageuse, il faut entendre les hommes compétents sur cette matière et examiner différents rapports tant étrangers que provinciaux. Or, il était impossible de faire tout cela en pleine séance de l'assemblée législative. Si on s'était borné à discuter ainsi le sujet en chambre, sans le référer à un comité spécial, nous aurions eu beaucoup de discours probablement, l'expression d'un grand nombre d'opinions différentes, des vœux généraux, un vote peut être, mais point de résultat pratique. Eh bien! du comité spécial nous attendons plus que des discussions. Nous espérons qu'il présentera un rapport contenant des aperçus précis sur

les genres d'industries que nous pouvons exploiter ici, sur les matières que nous devons employer, sur le système que nous devons adopter pour ne pas nous exposer à de ces désastres qui nous feraient regretter le temps présent.

Nous croyons sage la suggestion faite déjà par quelques journaux, que le comité formé dernièrement, devrait être transformé en une commission qui siégerait durant la vacance des chambres. Car, tous ceux qui font partie de ce comité n'ont pas seulement à s'occuper de la question soumise à leurs investigations; ils sont obligés de partager leur temps entre divers travaux. Et puis, ce n'est pas dans un espace de quinze jours qu'on peut faire le travail qui leur est imposé par la motion adoptée la semaine dernière. Nous aurions donc tout à gagner à prolonger le temps de leurs attributions.

### L'Industrie en rapport avec l'Agriculture.

Les articles que nous avons publiés dernièrement sur l'industrie prouvent d'une manière péremptoire l'intérêt que nous portons à cette question. Nous désirons ardemment, comme tout le monde, voir le mouvement industriel qui se manifeste de nos jours, se traduire en des résultats pratiques, car nous en attendons un surcroît de richesses pour notre province. Après cette déclaration, venant d'ailleurs à la suite d'écrits nullement susceptibles d'une interprétation à l'encontre, nous pouvons facilement noter quelques fautes dans lesquelles est tombé, suivant nous, un de nos confrères.

Nous avons lu avec beaucoup d'attention les articles du *Nouveau Monde* concernant l'industrie; nous y avons trouvé du travail, et des données utiles, de même qu'un désir sincère de contribuer au succès de la campagne commencée dans les intérêts manufacturiers. Mais d'un autre côté, nous avons remarqué dans ces articles certaines opinions que nous ne pouvons partager, et contre lesquelles il nous faut réagir.

Nous ne nous arrêterons point à discuter si le Créateur a voulu que nous fussions surtout des industriels ou des agriculteurs; c'est une discussion qui pourrait durer longtemps sans utilité; il suffit pour le moment que nous admettions tous que la nature a doté notre pays de grandes ressources industrielles, et que, dans une union patriotique nous nous entendions pour favoriser, et surtout régulariser l'exploitation de ces ressources. Nous en arrivons donc au point que nous entendons contester.

"C'est un fait acquis, dit le *Nouveau Monde*, que l'agriculture ne peut pas, excepté dans les voisinages des grandes villes, etc."

Eh bien! il faut distinguer. Si notre confrère veut parler de l'agriculture telle que nous la trouvons malheureu-

sement dans une grande partie de notre pays, il peut avoir raison ; mais s'il parle d'une manière générale, il commet une erreur bien grave, et qui, si elle était soutenue, pourrait avoir les conséquences les plus fâcheuses pour le pays.

L'agriculture routinière peut ne pas payer celui qui s'y adonne ; mais la terre cultivée avec intelligence, donne des profits incontestables ; et dans ce cas, l'agriculture est le mode le plus sûr, quoique lent, d'arriver à la tranquillité, à l'aisance, nous dirons même, à la richesse.

Et le Canada ne fait pas exception à cette règle générale. Si nous avons tout ce qu'il faut pour alimenter une vaste industrie, notre sol est aussi d'une fertilité enviable. Tous les grains peuvent ici pousser, et mûrir à temps.

Quand trouvez-vous la terre dans sa plus grande fertilité ? C'est aussitôt après le défrichement, parce qu'alors toutes les substances nutritives qu'elle contient ne lui ont pas encore été enlevées, parce qu'elle n'est pas encore fatiguée. Or, n'importe dans quelle partie de notre pays, défrichez où vous voudrez, et vous aurez abondance de récolte.

Mais nous comprenons qu'après un certain temps, le même sol qui rendait au centuple la semence qu'on lui avait confiée, ne donne plus rien. C'est lors que le propriétaire de ce sol l'a négligé, mal cultivé ; c'est lorsque ce propriétaire n'a songé qu'à tirer des trésors de son sein, sans lui rien donner, sans jamais lui rendre ce qu'il lui enlevait chaque année.

Le sol est une banque naturelle. Si vous tirez continuellement sur elle sans jamais y faire de versements, elle finit par s'épuiser.

C'est ce qui est arrivé dans ce pays. Le sol est naturellement riche, mais nos cultivateurs n'ont pas eu la prévoyance de lui remettre chaque année ce qu'ils lui enlevaient par la récolte ; ils ont négligé de l'engraisser ; ils l'ont mal cultivé ; ils ont cru qu'il ne s'épuisait jamais, et voilà pourquoi aujourd'hui l'agriculture ne donne pas de rendements aussi forts qu'autrefois.

Mais remettons au sol les substances dont il a besoin pour nourrir les plantes ; que nos cultivateurs se livrent aux améliorations qui leur sont recommandées, et nous verrons encore les granges se remplir de grain, et les bourses d'argent.

Donc, suivant nous, l'agriculture, telle qu'elle est aujourd'hui dans une grande partie du Canada peut ne pas payer beaucoup ; mais, l'agriculture telle qu'elle devrait être, et qu'elle pourrait être, donne ici comme ailleurs des profits incontestables, paye en un mot.

Et la mission de la presse canadienne n'est pas de dire à nos compatriotes que l'occupation à laquelle la plupart d'entre eux sont adonnés, ne paye pas ; car, par là, elle les détournerait de la voie

des améliorations ; elle les riverait pour ainsi dire à cette routine qui leur a tant fait de mal ; mais cette mission consiste à leur prêcher bien haut qu'ils peuvent retirer de l'agriculture beaucoup plus qu'ils ne le font maintenant, et qu'il leur suffit pour cela d'engraisser leur terre et de la cultiver avec plus de soin que dans le passé.

Nous arrêtons là pour aujourd'hui ces réflexions, mais nous y reviendrons encore.

Liste des prix accordés par la société d'agriculture du comté de St. Hyacinthe pour les terres, pièces de grains et légumes sur pieds au concours de chaque paroisse séparément du comté de St. Hyacinthe pour l'année 1881.

Paroisse de St Hyacinthe

Deux arpents d'orge, 1 P Desmarais, 2 Joseph Cordeau, 3 Louis Charpentier  
Deux arpents d'orge, 1 D. Blanchette, 2 X. Cordeau, 3 François Girouard.

Gaudirole, 1 C. Girard, 2 H. Cordeau  
3 Ls. Charpentier.

Pois, 1 Joseph Viens, 2 Ls. Guertin, 3 Augustin Fontaine.

Avoine, 1 Frs Girouard, 2 Frs. St. Germain, 3 Aug. Fontain.

Foin, 1 Jos. Cordeau, 2 P Desmarais, 3 L. Flibotte.

Blé d'inde, 1 H. Cordeau, 2 Frs. Girouard, 3 P. Ledoux.

Patates, 1 Paul Blanchette, 2 Rémi Gauvin, 3 Jacques Nicol.

Lin, 1 P. Chartier, 2 Frs. Girouard, 3 P. Desmarais.

Tabac, 1 F. Martello, 2 P. Chartier.  
Jardin, 1 J. B. Lucier, 2 H. Cordeau

3 Jacques Nicols.

Paroisse de Laprésentation.

Terre la mieux tenue, 1 Jos. Beaugard, 2 Jos. Chartier, 3 M. Dusly.

Blé, 1 Jos. Larivière, 2 Louis Milot, 3 Louis Turcot.

Orge, 1 Jos Larivière, 3 C. Blanchet  
3 Jérémie Larose.

Pois, 1 C. Beaugard, 2 Frs. Giasson  
3 E. Maynard.

Gaudirole, 1 Ls. Millette, 2 A. Beaugard, 3 P. Palardy.

Avoine, 1 N. Bergeron, 2 C. Blanchette, 3 A. Millette.

Foin, 1 Isidore Bernard, 2 Ls. Millette, 3 Th. Desmarais.

Paturage, 1 C. Blanchette, 2 Eus. Chabot, 3 Frs. Gagnon.

Patate, 1 F. Millet, 2 Frs. Giasson,  
3 P Marc-Aurèle.

Blé d'inde, 1 E. Michon, 2 ComeMou  
nion, 3 P. Marc Aurèle.

Lin, 1 Jos Blanchette, 2 P. Palardy,  
3 A. St. Pierre.

Carottes, 1 Jos. Beaugard, 2 Frs. Giasson.

Botteraves, 1 Jos. Chonetto, 2 P. Anger.

Tabac, 1 F. Larivière, 2 J Larivière-  
Jardin, 1 Jos. Blanchette, 2 Jos. Des  
marais, 3 Ls. Michon.

Paroisse de St. Barnabé.

Terre, 1 E. Cloutier, 2 A. Chapdele  
ne, 3 Ant. Bélanger.

Blé, 1 Ant. Bouvier, 2 S. Rodier.

Orge 1 J. Cloutier, 2 J. Guilbert.

Pois, 1 J. B. Fontaine, 2 A. Bélanger.

Gaudirole, 1 J. Cloutier, 2 C. Girouard

Avoine, 1 J. Rodier, 2 E. Héey.

Foin, 1 A. Courtemanche, 2 J Rodier.

Paturage, 1 E. Cloutier, 2 J Guilbert

Blé d'inde, 1 L Dauphinois, 2 J. Rodier.

Patates, Antoine Courtemanche.

Tabac, J. B. Peloquin.

Jardin, 1 Jos. Caron, 2 O. Messier.

Lin, 1 A. Bouvier, 2 C. Girouard.

Paroisse de St. Hyacinthe-le-Confesseur

Terre, 1 Veuve Macé, 2 J B Labonté

3 Joseph Plamondon.

Blé, 1 J. B. Labonté, 2 J. Bourbonnière,  
3 Z. Blanchard.

Orge, 1 Z Blanchard, 2 J Bourbonnière,  
3 Veuve Macé.

Pois, 1 Jos Bélanger, 2 Jos Plamondon,  
3 J B Labonté.

Avoine, 1 Z Blanchard, 2 J Bourbonnière,  
2 Veuve Macé.

Gaudirole, 1 R St Jacques, 2 J B Scott,  
3 J B Labonté.

Foin, 1 Z Blanchard, 2 J Bourbonnière,  
3 J B Labonté.

Paturage, 1 J Bourbonnière, 2 Jos Plamondon,  
3 J B Labonté.

Blé d'inde, 1 Z Blanchard, 2 J Bourbonnière,  
3 L Légaré.

Patates, 1 Z Blanchard, 2 R St Jacques,  
3 Jos Bélanger.

Lin, J B Labonté.

Jardin, 1 Le collège, 2 J. Bourbonnière  
3 Z Blanchard.

Paroisse de St Denis.

Terre, 1 C. Fisetto, 2 Jos Allard.

Blé, 1 M Dauphinois, 2 X Lussier.

Orge, P Leblanc.

Pois, C Laganière.

Gaudirole, X Lucier.

Avoine, J B Anger.

Foin, 1 J B Anger, 2 X Lucier.

Jardin, 1 Aug Girard, 2 C Fisetto.

Paroisse de St. Damasc.

Terre, 1 E. Beaudry, 2 E Favreau, 3 M Beaugard.

Blé, 1 M Beaugard, 2 M Blanchard  
3 N Gaboury.

Orge, 1 I Deslages, 2 G Ayet, 3 M Jodoin.

Pois, 1 C Lafamme, 2 P Raol, 3 Ls. Coiteux.

Gaudirole, 1 D Daigle, 2 D Phaneuf,  
3 C Michon.

Avoine, 1 D Beaugard, 2 J B Lafamme,  
3 M Beaugard.

Foin, 2 L Coiteux, 2 E Dupont, 3 E Beaudry.

Paturage, 1 D Daigle, 2 P Docelles, 3 D Beaugard.

Patates, 1 E Beaudry, 2 J B Lafamme,  
4 A Chartier.

Blé d'inde, 1 C Ogel, 2 E Chaput, 3 N Beaugard.

Lin, 1 D Beaugard, 2 M Charbonneau,  
3 B Daigle.

Tabac, 1 I Gazaille, 2 N Lemondé.

Jardin, 1 J B Daigle, 2 C Ogel, 8 J Jodoid.

Paroisse de St Judes.

Terre, 1 P Valérien, 2 P Girouard.

Blé, 1 P Ménard, 2 Jos Girouard.

Orge, N Lamoureux

Pois, 1 Paul Larivière, 2 E Girouard  
Gaudriole, P Valérien.  
Avoine, P Ménard.  
Foin, N Courtmanche.  
Pâturage, P Ménard.  
Sarrasin, P Valérien.  
Blé d'inde, J Girouard.  
Lin, N Lamoureux.  
Pâtates, P Larivière.  
Jardin, P Valérien.

Paroisse de St Charles

Terre, 1 A Jacques, 2 M Laroso, 3 B  
Dion.

Blé, 1 A Hébert, 2 M Minet.

Orge, 1 A Hébert, 2 J B Dion.

Pois, 1 H Gendron, 2 M Remi.

Gaudriole, 1 B Dion, 2 C Messier.

Avoine, 1 L Pratte, 2 P Lucier.

Pâturage, 1 Jos Lucier, 2 B Dion.

Patates, 1 H Messier, 2 L Chicoine.

Blé d'inde, 1 A Pratte, 2 Jos Bergeron

Lin, 1 A Hébert, M Rémy.

Tabac, L Chicoine.

Jardin, 1 O Hébert, 2 A Hébert.

Le secrétaire de la société aurait désiré transmettre à la publication cette liste avant ce jour, mais il en a été empêché par le retard causé dans la réception des listes de certaines paroisses.

### Résultat de la convention de St. Louis.

Les délégués des diverses chambres de commerce des Etats-Unis assemblés à St. Louis ont résolu d'aviser le congrès de nommer une commission qui s'aboucherait avec des commissaires canadiens, afin d'élaborer un traité commercial entre eux et nous. Ce traité devrait, suivant eux, avoir pour les résolutions suivantes :

1. L'introduction en franchise de tous les articles des manufactures et des produits du Canada aux Etats-Unis et vice versa.

2. L'adoption de lois uniformes pour les deux pays, pour l'imposition des droits d'importation et pour la taxation intérieure, le montant collecté devant être placé dans un trésor commun et divisé entre les deux gouvernements d'une manière équitable.

3. L'admission des vaisseaux canadiens sur les registres américains et à tous les privilèges du commerce des côtes et à l'étranger.

4. L'élargissement des canaux du Canada à ses frais et l'amélioration de la navigation du Saint Laurent. Le Canada devra de plus aider à la construction d'un grand chemin de fer intercolonial.

Franchement, nous nous attendions à d'autres choses !

Depuis que le traité de réciprocité est abrogé, nous avons pu constater le déclin à peu près général de la population des Etats-Unis de revenir à un état de choses semblable à celui qui existait avant l'abrogation de ce traité. Ce désir a été manifesté maintes et maintes fois dans des assemblées publiques, dans la Presse, et au moyen de requêtes, ou

de protêts. Après cela, les Canadiens étaient autorisés à croire qu'à cette convention, à laquelle on avait pris la peine d'inviter nos sommités commerciales, on parlerait sérieusement d'un renouvellement du traité de réciprocité et qu'on poserait là les bases de ce traité, devant peu différer de l'ancien.

Nous avons été trompés dans notre attente : l'esprit *Yankee* est encore venu se glisser là, avec son impudence, il faut dire. Les délégués des Etats-Unis ont parlé comme si d'avance ils s'étaient dit que cette rencontre ne devait être pour eux qu'une occasion de nous engager à ne pas résister plus longtemps aux tendres assauts de la *Vierge Américaine*. Ces bons voisins ne peuvent se figurer que le petit peuple qui veut vivre indépendant à côté d'eux, soit sérieux dans son projet de ne jamais lier son sort au leur.

Heureusement, il s'est trouvé là un homme, M. Howland, du Haut Canada, qui leur a dit avec énergie que l'opinion publique en Canada était opposée à l'annexion.

L'abrogation du premier traité de réciprocité a eu pour motif principal celui de nous affamer, afin de nous entraîner plus tôt dans le giron de la république voisine. Mais nous avons pu déjouer tous ces plans, et marcher dans la voie de la prospérité en dépit de cette pression qu'on avait voulu exercer sur nous. Nous ferons encore de même, si on n'a pas d'autres conditions à nous présenter pour servir de base à nouveau traité de réciprocité.

"L'adoption des résolutions ci-dessus relatées nous obligerait, comme le dit la *Minerve*, d'adopter des lois uniformes pour l'imposition des droits d'importation et pour la taxation intérieure le montant recueilli devant être placé dans un trésor commun et divisé entre les deux gouvernements d'une manière équitable. Ainsi, il nous faudrait nous surtaxer autant que les Etats-Unis, lutter sur un pied absolu d'égalité contre leurs manufactures et en fin de compte recevoir une partie de l'imposition des droits sur les produits étrangers. S'riens-nous bien sûrs que nous aurions justice dans cette répartition de la part d'une commission où l'influence numérique des Etats-Unis serait naturellement prépondérante ? Il nous est permis d'en douter et c'est des Américains que nous pouvons dire avec vérité :"

"Timeo Danaos et dona ferentes.

Cette union douanière demanderait une modification considérable de nos relations avec la métropole.

Mais laissons de côté cette question, et supposons que cette modification s'opère du consentement de l'Angleterre et du nôtre, nous resterions seuls en face de nos voisins. Alors se présenterait pour nous la question de savoir si une union douanière ne serait pas le plan sur lequel nous glisserions vers l'annexion politique ? Pour nous cette question ne fait pas doute. Nous

considérons qu'une annexion commerciale du Canada aux Etats-Unis ne serait qu'un procédé préliminaire pour en arriver à l'annexion politique. Or, l'on sait trop bien que nous ne voulons pas de cette dernière, pour qu'il nous soit nécessaire de formuler notre opposition à la première.

Le Canada possède tout ce qu'il faut pour devenir un pays indépendant : le peuple est intelligent et laborieux ; nous avons des ressources inépuisables sous tous les rapports, notre position géographique est enviable, et l'espace ne nous sera jamais défaut. Une nation ainsi favorisée ne peut vouloir sacrifier son autonomie sociale sans auparavant soutenir longtemps, et très longtemps la lutte. Elle doit sans cesse tendre à l'indépendance, même au prix de quelques sacrifices momentanés.

### AQUEDUC.

La question d'un aqueduc a été agitée dans notre feuille, d'abord par un correspondant, puis par un article éditorial. Ces suggestions ne sont pas restées lettre morte. Quelques personnes se sont emparées de l'idée, et nous voyons aujourd'hui ce projet en voie de réussite.

M. Martel, de l'Assomption, est venu faire des propositions aux citoyens de St. Hyacinthe, qui les ont bien accueillies. M. Martel veut organiser une compagnie à fonds social avec un capital de \$25,000, coût probable de l'amélioration dont il s'agit. Et il ne demande — non à la corporation — mais aux citoyens de prendre des parts qu'au montant de \$2,500 à \$3000 ; il se charge de trouver la balance ailleurs. Les actions sont de \$20 chacune.

La compagnie aura l'entière administration de ses affaires, et la corporation n'aura d'autres choses à faire qu'à donner à cette compagnie la permission de passer les tuyaux conducteurs de l'eau dans les rues.

Ainsi, on le voit, c'est une entreprise privée, auxquels les citoyens ne peuvent avoir aucune objection, car cette construction n'augmentera en rien leurs taxes ; et puis, ne prendront de l'eau à l'aqueduc que ceux qui le voudront.

M. Martel se propose de faire venir l'eau des coteaux de St. Dominique, où il y a paraît-il, plusieurs sources qui peuvent être utilisées pour cette fin, et assez abondante pour alimenter le réservoir qu'il faudrait construire.

Vendredi dernier, il y a eu à l'hôtel de Ville, une assemblée des citoyens présidée par son Hon. le Maire, où ce projet a été exposé. Nous devons dire qu'il a été reçu avec une grande faveur ; aucune opposition ne s'est manifestée.

M. Roy invité à dire quelques paroles sur le sujet, a fait voir d'une manière très lucide les avantages que nous retirerions de cette amélioration. Nous

aurons d'abord l'eau beaucoup plus pure, et plus facilement; dans les cas d'incendie, l'avantage d'avoir un aqueduc est inappréciable; il nous sera facile d'obtenir une très grande propreté dans nos rues; enfin, la construction même de l'aqueduc donnera de l'ouvrage à une partie de notre population.

À la clôture de l'assemblée, des parts pour au delà de \$1000 ont été souscrites; le reste de la somme demandée ne tardera point à figurer sur la liste des actions.

Nous espérons que les efforts que l'on fait actuellement pour doter notre ville de travaux aussi importants seront couronnés de succès.

Le plan qui nous est actuellement soumis doit recevoir notre attention; et s'il est démontré que nous pouvons en obtenir tous les avantages qu'il nous fait entrevoir, nous devons aider l'homme industrieux qui est venu se mettre à notre disposition, à le réaliser.

L'assemblée annuelle, pour l'élection des officiers et directeurs de la Société d'Agriculture du comté de St. Hyacinthe, a eu lieu, samedi, le 27 décembre 1871.

Les comptes de la dite soumise à l'assemblée furent approuvés; et les personnes suivantes furent élus comme suit:

M. J. B. Michon, président de Laprésentation; Calixte Gaucher, Vice-Président de St. Damase; J. O. Guertin, Secrétaire-Trésorier; J. B. Laflamme de St. Damase; Rémi Gauvin de St. Hyacinthe; N. Provost, de Laprésentation; Bruno Dion, de St. Charles; N. Péloquin, de St. Barnabé; Paul Larivière, de St. Judas; N. Bissonnet, de St. Hyacinthe le Confesseur; Jos. Allard, St. Denis.

Après un vote de remerciements aux officiers sortant de charge, l'assemblée qui était très nombreuse se dispersa.

L'assemblée annuelle pour l'élection des membres de la Société d'Agriculture du Comté de Laprairie a eu lieu à Laprairie le 18 courant et les messieurs suivant ont été élus:

Adolph St. Marie, président; Moïse Longtin, vice-président; Alexis Moquin, secrétaire; Octave Dumontel, Is. Lefebvre, Oct. Charron, Amable Beauvais, Olivier Demers, Adolphe Romiard directeurs.

Election des officiers et directeurs de la Société d'Agriculture du comté de Chambly, 14 décembre 1871:

P. B. Benoit, M. P. Président; I. Hurteau, Ecr., vice-président; Ls. Trudeau, secrétaire-trésorier; Alfred Williams, Ecr., J. Bte. Charron, Ecr., S. T. Willett, Ecr., Toussaint Sicott, Cyrille Jodoin, Ls. Brosseau et Nazaire Préfontaine.

## LE CONSEIL AGRICOLE ET L'AGRICULTURE.

—000—

M. le Rédacteur,

N'est-il pas regrettable de voir, qu'après 4 ou cinq années d'existence, notre Conseil Agricole n'ait pas déjà doté le pays d'un système de culture acceptable.

L'on se plaint à bon droit, de ce que rien de pratique n'a encore été fait, et pourtant, les sacrifices que s'impose le pays sont assez considérables. Quels avantages les habitants retirent ils des \$59,748 dépensées annuellement pour promouvoir leurs intérêts? Aucun! Il y a même dans le pays, des arrondissements importants où il n'existe pas de sociétés d'agriculture; et, ma foi, je ne les en blâme pas, bien qu'ils soient, certainement, de ceux où il serait nécessaire d'introduire des connaissances agricoles.

Tout porte à croire, au train que l'on y va, que nous attendrons encore longtemps avant qu'on soit arrêté sur un bon système de culture, pour détruire la mauvaise routine. En attendant, la valeur des terres diminue toujours et comme résultat, c'est à qui des enfants d'une famille ne cultivera pas parce que ça ne paye pas plus, et le père a mille misères à se trouver un donataire parmi ses enfants; en effet, la terre ne rapporte pas suffisamment pour payer la ronte viagère.

Tous les enfants ont le mal l'Amérique, comme l'on dit dans nos campagnes, voilà où nous en sommes; y serons-nous longtemps encore? J'en ai bien peur. Pourquoi! Parce que le Conseil d'Agriculture est composé presque exclusivement de *gentleman farmers*, ne connaissant pas pratiquement ce qu'est une mauvaise terre, et encore moins, ce qu'il faut pour la faire pousser. C'est bien pénible à constater, mais ce que tout le monde pense et proclame journellement, l'on doit avoir le courage de le dire publiquement. En effet, le Conseil Agricole est pour le pays un autre Conseil Législatif.

D'un autre côté M. le Rédacteur, je regrette infiniment que le député de Portneuf n'ait pas obtenu plus de succès avec son projet, qui devrait nécessairement produire de bons résultats; et nous avons droit d'espérer qu'il se trouverait en chambre assez d'hommes pratiques pour le faire accepter. Les représentants des campagnes devraient savoir, que l'on doit venir surtout au secours des habitants pauvres et non à celui des cultivateurs amateurs; ces derniers peuvent toujours, s'ils le veulent, faire mieux qu'ils ne font ils en ont les moyens; mais de grâce, ne décourageons pas les premiers en venant leur proposer, pour le moment, des moyens de culture inacceptables.

L'on voit, par ce qui précède, que la Chambre et le Conseil Agricole partagent la responsabilité de régénérer la culture en Canada.

Je dis, plus haut, que le Conseil d'Agriculture ne répond pas à ce que l'on a droit d'attendre de lui; en effet, à la dernière réunion des membres de ce Conseil, je vois qu'ils prétendent avoir trouvé enfin le grand secret, qu'ils cherchent depuis quatre longues années. Il est bon que tout le monde le connaisse, la chose en vaut la peine: ce grand secret, "c'est le drainage de nos terres!" Qui l'aurait cru! Et l'on m'assure qu'à la prochaine réunion, on proposera "l'irrigation générale des terres!"

Le Conseil Agricole en est donc rendu, pratiquement parlant, comme on le voit, à commencer par la fin, et à faire de la culture de première classe, d'amateurs, de *Gentleman farmers*; attendez encore un peu, et bientôt, vous pauvres habitants du pays, on vous proposera de cultiver en *Carosse*; voilà ce que c'est que le progrès!

À la vue de pareilles idées, dans un pays aussi pauvre que le nôtre, l'on doit avoir le courage de les signaler à l'attention de ceux qui en paye la façon. Mais, Mr. le Rédacteur, j'oubliais de vous dire que le Conseil Agricole en est encore à douter des bons effets du drainage, et pour s'en convaincre on a décidé d'en faire l'essai.

Les membres du Conseil Agricole ignorent-ils donc que le drainage est bon, excellent, que c'est là un perfectionnement en agriculture comme il y en a tant dans les choses de ce bas monde; mais auquel il n'est pas donné à tous de parvenir du premier coup. N'y a-t-il pas déjà dans le pays, des terres drainées sur lesquelles on pouvait constater les bons effets du drainage? Mais supposons, pour un instant, que l'idée du Conseil Agricole est bonne pratiquant parlant; voici ma proposition, analogue à celle de tant d'autres; calcul bien simple.

Je possède une terre valant £400. J'en dois £300, c'est là tout mon avoir, ma terre est amaigrie je comptais sur son engraissement, sur les fossés ouverts déjà existants, plus ceux que j'ai résolu de faire pour me tirer d'embaras. Mais voilà que le Conseil Agricole m'informe que le commencement en agriculture consiste dans le drainage au moyen de tuyaux de terre; ça coûtera, me dit-on, la bagatelle de £6 l'arpent: Ma terre contient 200 arpents; conclusion. £1200 de drainage!

Ne voit-on pas de suite le ridicule d'un pareil projet; car enfin, il faut prendre nos cultivateurs dans l'état où ils se trouvent.

Est-ce, en changeant d'abord les qualités physiques du sol, on parviendra à lui rendre sa fertilité première, assurément non; car la terre est une manufacture, d'où il ne peut sortir beaucoup d'objets manufacturés, qu'en autant qu'elle est bien alimentée. Or, donnez donc à la terre ce qui lui fait le plus défaut, c'est-à-dire des qualités nutritives, et cela, avec le moins de frais possible, car l'habitant est pau-

vre.

Maintenant, M. le Rédacteur, en humble mortel, et surtout, en humble habitant du pays, je prendrai la liberté de désigner les moyens propres à détruire la mauvaise routine de nos cultivateurs arriérés. Ces moyens, à mon avis, sont bien simples; et se pratiquent tous les jours pour des sujets religieux et politiques.

10. Introduction, en masse, de petits livres d'agriculture, au frais du gouvernement, par l'entremise du curé de la paroisse, chez tous nos cultivateurs riches et pauvres.

20. Introduction, de ces petits livres, dans nos écoles, avec obligation pour l'instituteur d'enseigner les éléments d'agriculture.

30. Lectures, souvent répétées, dans nos campagnes, par des personnes compétentes, choisies pour cet effet, d'après un programme mûri et arrêté, strictement suivi pour rendre le système uniforme autant que possible, à laquelle lecture, assisteraient tous les habitants de la paroisse, le curé en tête, pour y donner l'exemple et créer l'émulation. Ces lectures pourraient être faites le dimanche après vêpres. de cette manière on cultiverait l'intelligence de la jeune génération et l'on régénérerait celle des cultivateurs du jour.

40. Récompenses, pour les terres les mieux tenues et les mieux cultivées.

Croit-on, qu'une pareille propagande ne réussirait pas à opérer des changements considérables, après tout ce ne serait faire que ce qui se pratique déjà tous les jours, quand il s'agit de sujets religieux et politiques.

Quand on a voulu faire le pays tempérent, n'a-t-on pas prêché et reproché la tempérance, aux pères et aux enfants.

Quand il s'agit d'élections, ne parcourt-on pas le pays pour parler politique aux habitants, et les candidats ne s'efforcent-ils pas de leur faire croire qu'ils ont raison; les résultats quelque fois dépassent même leur attente. Pourquoi le gouvernement ne tenterait-il pas de fanatiser même nos cultivateurs quand il s'agit de culture.

Voilà donc, à mon avis ce que devrait faire le Conseil Agricole avec les moyens que lui fournit le gouvernement, c'est-à-dire, 859,748; la moitié de cette somme suffirait pour faire du pays une vaste école.

A cela, j'ajouterai un relevé du pays pour prendre connaissance des différentes qualités du sol, ce qui nous ferait connaître les engrais à donner à la terre; cette examen nous révélerait ses défauts.

Pour moi, c'est là tout le secret d'un commencement d'enseignement d'agriculture, et les moyens de l'introduire chez nos cultivateurs, pauvres et sans instruction.

Avec vos cours agricoles dans les hautes maisons d'éducation, vous for-

mez vos hommes de profession libérales avec le goût des connaissances agricoles, et dans dix ans, vous aurez fait un pas immense vers le perfectionnement; alors, peut-être, le temps sera-t-il arrivé, de parler de drainage et d'irrigation.

*Un Agriculteur.*

Québec, 10 décembre 1871.

#### SOINS A DONNER AUX MOUTONS EN HIVER

Les moutons attirent l'attention. L'opinion se transforme. Mais à moins que l'on ne considère le mouton comme formant une partie permanente du bétail de la ferme et qu'on en renne un soin convenable, il serait préférable de les laisser à eux mêmes.

Les moutons bien soignés sont les plus profitables des animaux domestiques et ceux qui donnent le moins de trouble; mais si on les néglige ou si on ne leur donne pas les soins appropriés, bien peu déperissent aussi rapidement; puis les maladies et le mort en sont souvent la conséquence.

L'hiver est pour eux la saison la plus critique, mais en même temps les douillettes leur serait très nuisible. Avec une bonne nourriture, un troupeau de mouton se trouvera mieux dans une bergerie froide et même exposé à la neige pendant toute la mauvaise saison que dans un logement chaud et bien fermé. Une vie trop recluse, trop renfermée pour les moutons, amène inévitablement les maladies de cerveau et des poumons. A moins que le temps ne soit très mauvais ou que les brebis pleines ne soient sur le point de mettre bas, les moutons doivent être conduits hors des bergeries tous les jours. Ils doivent avoir de l'eau fraîche au moins une fois par jour. S'ils peuvent prendre eux mêmes leur besoin dans une bonne eau courante ce n'est sera que mieux. C'est une erreur de supposer que les moutons se contenteront de neige au lieu d'eau, et cependant beaucoup de troupeaux n'ont pendant tout l'hiver que ce seul moyen d'étancher leur soif.

Le foin de trèfle constitue le meilleur fond de nourriture avec un demiard d'avoine, de seigle ou de sarrasin par jour, si on le peut. Les moutons réussiraient mieux si on varie leur nourriture de temps en temps. Dans les endroits où ces animaux se rendent habituellement, on devrait placer, à leur portée, un peu de sel auquel on a ajouté un quart de soufre. Les cotons de blé-

d'inde, les pailles peuvent servir comme une nourriture grossière dans laquelle les moutons choisissent ce qu'il y a de meilleur; mais comme nourriture habituelle les pailles ne paraissent pas assez succulentes. Ces aliments peuvent les empêcher de mourir, mais non les entretenir en bon état.

Séparez les moutons en deux catégories au moins. Les agneaux et les brebis pleines qui peuvent être faibles, devraient, dans tous les cas, être séparées des brebis, des moutons et des béliers plus forts et mieux portants, afin qu'on puisse leur donner les soins nécessaires. Il serait encore meilleur de ne mettre ensemble que les moutons et les béliers et de faire ainsi trois divisions. Eloignez les chiens; car dans cette saison, ils deviennent plus méchants. Si l'on garde quelques chiens il faut qu'ils soient en parfaite connaissance avec le troupeau. Par-dessus tout, soyez patient, posé, attentif et ayez beaucoup de régularité dans la distribution de la nourriture et de la boisson. Ne passez pas de la prodigalité à l'extrême économie; recherchez les proportions convenables et lorsque vous les aurez trouvées, suivez-les sans vous en écarter ni à droite ni à gauche. On ne doit jamais négliger son troupeau une journée et le soumettre à des soins minutieux le lendemain.

L'hon. M. Pope semble décidé à adopter une ligne de conduite énergique sur la question de l'immigration. Il a nommé plusieurs agents bien entendus qui vont partir prochainement pour l'Europe. M. Barnard a tellement bien rempli la mission que lui avait confié notre gouvernement provincial que M. Pope a cru devoir le choisir comme agent fédéral d'immigration et il va se rendre en Alsace, en Lorraine et en Belgique. M. Dixon part la semaine prochaine pour Londres comme agent d'immigration en Angleterre, muni d'amples instructions.

— *Minerve.*

Nous apprenons qu'un canadien de Fall River, Mass., M. P. S. Johnson vient d'acheter 800 quarts de pommes au prix de 75 cts le quart, pour les revendre aux Etats-Unis. Cette quantité de pommes formait partie de la cargaison d'un des derniers vaisseaux naufragés à la Rivière-du-Loup.

Un jeune et riche cultivateur d'Ohic a fait la promesse à l'époque de son mariage de planter 40 pommiers à la naissance de chaque enfant qui naîtrait de son union. Depuis dix ans, il jouit du bonheur de la vie matrimoniale et compte sur sa terre déjà plus de trois cent vingt arbres. Aussi il parle sérieusement de manquer à son engagement; bientôt il n'aura plus un pied de terrain à disposer.

Séance du comité de la Chambre de Commerce du district de St. Hyacinthe, tenue le 21 décembre 1871, sous la présidence de R. St. Jacques, Ecr.

Louis Coté, Ecr., secondé par P. Boucher de LaBruère, Ecr., fait motion que la Chambre de Commerce de St. Hyacinthe, approuve la pétition en date du 2 décembre 1871, présentée par la Chambre de Commerce de Montréal à Son Excellence le Gouverneur Général demandant le creusement du Canal du fleuve St. Laurent jusqu'à Montréal.—Agréé.

J. B. Bourgeois, Ecr., secondé par Louis Delorme, Ecr., propose que P. Boucher de LaBruère, Ecr., membre de la Chambre de Commerce de St. Hyacinthe soit élu délégué de cette chambre pour l'année prochaine et accrédité auprès de la Chambre des Arts et Manufactures de la province de Québec pour en faire parti.—Adopté unanimement.

Louis Coté, Ecr., secondé par le Dr. H. St. Germain, propose que MM. R. St. Jacques, Louis Delorme, A. Maynard, H. Barbeau, H. Doherty, J. B. Bourgeois, J. A. Chicoine, ainsi que les moteurs, forment un comité pour préparer les suggestions à être soumises à une assemblée qui devra se tenir le 9 janvier à 7 heures P.M.—Agréé.

T. A. Bernier, Ecr., secondé par Victor Coté, Ecr., propose que des remerciements soient votés à Louis Delorme, Ecr., pour le don généreux des délibérations de la Chambre d'Assemblée pour l'année 1871, qu'il vient de faire à la Chambre de Commerce de St. Hyacinthe.—Agréé.

L'assemblée s'ajourne.

S. BOIVIN,  
Secrétaire.

Les pauvres de Montréal apprendront avec plaisir que à une entrevue entre Son Honneur le Maire accompagné de M. Bétourné et M. Brydges, co-dernier à bien voulu mettre à la disposition de la Corporation, un certain nombre de chars pour le transport du bois de corde qui devra être acheté dans les environs d'Acton. Ordre en a été donné pour le transport et l'on peut s'attendre qu'il en arrivera un premier envoi en cette ville vers la fin de la semaine. Le dépôt principal de ce combustible au prix coûtant sera placé aux environs de la Station de la Pointe St. Charles. M. Brydges mérite certainement les remerciements des pauvres de Montréal pour sa libéralité déjà si bien connue.—*Minerve*.

#### SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTE DE CHAMPLAIN.

—000—

A l'assemblée générale annuelle des Membres de la dite Société tenue le 26 décembre 1871 en la Paroisse de Ste Geneviève de Batiscan, les Messieurs suivants ont été unanimement élus officiers et Directeurs de la dite société pour l'année 1872.

Président, Hon. J. J. Ross  
Vice Président, Dosité Lacourcière, Ecr.

Sec.-Trésorier Rob. Trudel.

Directeurs.—Jos. St. Arnaud, Ecr., F. X. Cossette, Jean Massicotte, fils écr., A. R. Lafèche, écr., Louis Labissonnière, Jos Marchand, J. Bte Arcand, P. Nault, O. Frigond, George Marchand, Ephrem Proteau, Edouard Pothier et Théophile Larue.

Auditeurs des comptes.—V. Gagnon et G. St. Arnaud, Ecuiers.

Mercredi 27 Décembre dernier avait lieu à Rougemont l'assemblée annuelle de la société d'agriculture du Comté de Rouville sous la présidence du Major Campbell les personnes suivantes ont été nommés officiers et Directeurs.

Major Campbell, président.

Dr. Beïque, vice-président.

J. Uldéric Messier, secré trésorier.

#### Directeurs :

MM. Salime Bertrand.

Joseph Lebeau.

François Ostigny.

Joseph Ostigny.

Nazaire Nadeau.

Louis Auclair.

Louis Lacroix.

Onias Crosfield.

Assitôt après l'assemblée prise, les directeurs ont vendu le cheval Percheron à M. Israel Leroux pour le prix de \$725, et ils ont passé une résolution accordant pour 90 cents en graines fourragères par chaque piastre souscrite.

Le conseil du comté de Champlain vient de passer un nouveau règlement en faveur du chemin de fer du Nord.

Pour déjeuners—Epps's Cocoa Cacao de Epps *Agréable et réconfortant* —“ Par une connaissance parfaite des lois naturelles qui gouvernent le travail de la nutrition et de la digestion et par une attentive application des propriétés salutaires que contient le Cacao bien choisi, M. Epps est arrivé à fournir à nos tables pour le déjeuner, un breuvage délicatement aromatisé, lequel peut nous économiser bien des mémoires de médecin.”—*Civil Service Gazette*.

Pour préparer ce CHOCOLAT, il n'est pas nécessaire de la faire bouillir  
LES PAQUETS SONT ÉTIQUETÉS  
JAMES EPPS & Co., Homœopathic Chemists  
London

J'ai employé le Syrop composé d'Hypophosphites de Fellow's, très souvent dans ma pratique tant dans les maladies de l'estomac, telles que consommation, bronchites, etc., que dans les maladies des enfants du premier âge, ou de la poitrine des intestins avec de grands succès, et je le considère supérieur à toute autre préparation semblable mise devant le public.

CHANDLER CRANE, M. D.  
Halifax Nouvelle-Ecosse.

Un cas de rhumatisme chronique d'une évirité inaccoutumée guéri par le *Liniment Anodyne de Johnson*, a été certifié par une de nos échanges. Une forte bosse était sorti sur l'estomac et semblait faire partie des os de l'estomac.

Le mot le plus doux dans notre langue est *Santé*. Dès les débuts de la maladie employez les remèdes connus et appréciés. Pour la dyspepsie ou l'indigestion, employez les *Pillules Purgatives de Parson*. Pour la toux, les rhumes, et maux d'estomach, employez le *Liniment Anodin de Johnson*.

La réunion annuelle de la Société d'Agriculture du Comté de Québec a eu lieu le 27 décembre à la chambre de commerce.

Après la lecture du rapport annuel et l'exposé des finances de la société, les messieurs suivants ont été élus officiers pour l'année courante :

Président,—James Dinning.

Vice-Président,—J. K. Boswell.

Sec.-Trésorier,—C. R. O'Connor.

Comité de direction,—MM. W. Anderson, Thos. Delany, J. Bell Forsyth, P. Garneau, J. L. Gibb, F. W. Gray et Alex. King.

A l'assemblée générale annuelle des membres de la Société d'Agriculture du Comté de Dorchester, qui a eu lieu à St. Anselme, le 28 décembre, les messieurs dont les noms suivent ont été élus officiers et directeurs pour l'année 1872.

Président,—Jacques Roy.

Vice Président,—Aubert Dumas.

Sec.-Trésorier,—J. C. Roy, N. P.

Comité de direction,— MM. Vilbon Laliberté, L. Gagné, H. Taillon, F. X. Picard, Frs. Turgeon, Jos. Mercier, J. Gosselin, fils, V. Gagnon et J. Guilmet.  
Auditeurs, MM. J. C. Potvin et P. Roy.

Les membres de la Société d'Agriculture du Comté de Chateauguay, a eu lieu à Ste. Martine, le 27 décembre, et les messieurs dont les noms suivent ont été élus officiers pour l'année courante.

Président,—L'hon. Louis Renaud,

Vice Président,—James Eusdon,

Sec.-Trésorier,—C. M. Lebrun,

Comité de direction,—MM. H. Vallée, Ant. Hébert, fils, Wm. Keese, P. Reid, S. Jégault, A. Steele, jno., et J. Coltingham.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTE DE PORTNEUF.—A une assemblée générale des membres de cette société, tenue au Cap Santé, le 26 décembre dernier, les messieurs dont les noms suivent ont été élu officiers et directeurs pour l'année 1872.

Président,—P. LaRue, Ecr, M. A. L.

Vice-Président,—F. X. Frenette,

Sec.-Trésorier,—A. D. Hamelin,

Comité de direction,— MM. Alexis Cayn, Norbert Beaudry, J. D. S. Paquin, Hercule Collette, Ls. Leclère, Fabien Drolot, Isidore Frenette et Adolphe Grandbois.

Auditeurs,—L'hon. J. E. Thitauveau, et M. le Notaire L. P. Bernard.



**SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTE DE JOLIETTE.**

L'assemblée générale annuelle des membres de cette Société a eu lieu le 20 au bureau du Sec.-Trésorier, E. Guilbault, Ecr.

Sur motion de Firmin Corneillier, secondé par M. Joseph Joly, les messieurs, dont les noms suivent, sont élus directeurs pour l'année 1872.

Ls. Lévesque, Ecr., Président.  
G. DeLanau dière, Vice-Président.  
E. Guilbault, Secrétaire-Trésorier.

*Directeurs.*

F B Godin, écr. Joliette.  
H. Corneillier, Ecr., Ste. Elisabeth.  
H. Daly, Ecr., St. Ambroise.  
L. Robichaud, Ecr., St. Alphonse.  
M. Crépeau, Ecr., St. Félix de Valois.  
O. Lavoie, d'Aillebout.  
Elz. Lafortune, St. Paul.  
F X Hervieux, Ste. Emmélie.  
Frs. Trudeau, St. Charles Boromée.  
F X Lassalle; St Jean de Matha.  
N Ladouceur, Ste Béatrix.  
Jos Desmarais, St Thomas.

MM. A. Fontaine et J. W. Renaud, ayant été nommés auditeurs, examinèrent les comptes du trésorier, et les ayant trouvés exacts, firent rapport que la société a maintenant en caisse une somme excédant les dépenses de \$531. Les finances de la société, sont comme on le voit, dans un état satisfaisant.

Il a été question, à l'assemblée d'hier d'employer les fonds en mains à l'achat d'un étalon importé. Tous les membres présents convinrent que la chose était désirable, et des mesures seront prises à cette fin. En attendant, il a été ordonné au secrétaire trésorier de placer les fonds dans une banque d'épargne ou qu'il aurait à payer l'intérêt de 6 par cent sur iceux.

Judi dernier le 14 courant, eut lieu à St. Louis de Gonzague, l'élection des Directeurs de la Société d'Agriculture pour le comté de Beauharnois. Les Messieurs suivants furent élus :

M. Syme, président.  
M. Julien, vice-président.  
MM. Gervais, Goyette, Benning, Cardinal, Watson, Charrest et Legault Directeurs.

M. Bisson fait réélu Sec. Trésorier. Il n'y eut qu'un changement. M. Massé qui était Directeur l'année dernière fut remplacé par M. Charrest à cause de maladie.

Ce bureau de direction possède toute notre confiance, et saura, nous en sommes convaincu, comme par le passé, faire progresser la Société. L'assemblée annuelle pour la reorganisation de la Société d'Agriculture du comté d'Arthabaska, a eu lieu, le 20 courant au village d'Arthabaska-

ville. Antoine Gagnon, écr., a été réélu président, James Godhue, Ecr., vice-président, etc., M. Charles J. Powell, Secrétaire-Trésorier.

Les Messieurs, dont les noms suivent ont été élus directeurs pour les paroisses où ils résident :

Solime Bourbeau, St. Christophe.  
Moïse Carignan, Ste. Victoire.  
Casimir Vallières, St. Norbert.  
Prudent Lainesse, St. Albert.  
Augustin Bourque, St. Médard.  
G. Talbot, St. Patrice de Tingwick.  
S. Piché, St. Valère de Bulstrode.  
D. Bergeron, St. Louis de Blandford.  
O Gélinas, Ste. Clotilde d'Horton.  
L. Prince, St. Eusèbe de Standfold.  
Zoe! Bélieu, St. Paul de Chester.  
Louis Roy, St. Hélène de Cherter.

Une dépêche de Salt Lake parle d'une terrible tempête de neige qui aurait enseveli des districts entiers. En certains endroits, la profondeur de la neige serait de 10 à 15 pieds.

**CHAMBRE DES ARTS ET MANUFACTURES.**

L'assemblée générale annuelle de la Chambre des Arts et Manufactures a eu lieu au milieu d'un désordre et d'une confusion indescriptible. Deux partis se sont formés et des deux côtés on a fait des élections. Ces scènes regrettables se termineront en toute probabilité par un recours aux tribunaux.

Voici le résultat de l'élection à laquelle a participé la majorité canadienne française:—Président G. W. Weaver; vice-président, D. Boudrias; Secrétaire-Trésorier, E. L. de Bellefeuille.

Comité de direction: G. W. Weaver, D. Boudrias, E. L. de Bellefeuille, Chas. Legge, F. D. McCord, N. B. Corse, Isaie, Craig, C. O. Beauchemin, J. P. Craig, John A. Leclerc.

La minorité anglaise de son côté a fait l'élection suivante: Président, G. W. Weaver; Vice-Président, J. B. Rolland; Secrétaire, Dunbar Browne, Trésorier N. B. Corse. Comité: MM. G. W. Weaver, J. B. Rolland, H. Bulmer, N. B. Corse, D. Browne, A. A. Stevenson, J. Baker Edwards, J. Findlay, Alex Bertram, Andrew Starke et R. McCord.

La *Mincerve* dit que le Grand Duc Alexis fait parvenir à M. Coursol, maire de cette ville, le don généreux de mille piastres qui seront distribuées parmi les pauvres de Montréal.

Des mesures efficaces ont été prises par le comité nommé pour faire l'acquisition du bois au nom de la Corporation, lequel devra être vendu au prix contant en cette ville.

**CROISAIDE SPIRITUELLE SOUS LE DRAPEAU DU SACRE-COEUR EN FAVEUR DES MISSIONS DE LA COMPAGNIE DE JESUS EN ORIENT.**

Voici les conditions de l'œuvre :

1o. Recevoir un billet d'affiliation à la croisade signé par le Supérieur Général de la Mission.

2o. Faire inscrire son nom au catalogue de l'Œuvre.

3o. Faire *une fois pour toutes* l'aumône d'une piastre en faveur de la mission.

Voici maintenant les avantages que l'Œuvre de la Croisade Spirituelle offre à tous les Associés :

1o. Le nom des Associés inscrit dans un catalogue sera pieusement déposé au tombeau du Sauveur, à Jérusalem.

2o. Chaque Associé a droit au bénéfice de *douze messe fondées à perpétuité* et qui seront célébrées chaque année dans les plus insignes sanctuaires de la Terre Sainte.

3o. A une messe qui sera célébrée le mercredi de chaque semaine par les RR. PP. Missionnaires dans leurs principaux établissements.

Nous ferons remarquer que la mission comptera bientôt huit établissements principaux ce qui donne aux Associés huit messes par semaine à perpétuité.

Chaque Associé peut, s'il ne veut pas prendre plusieurs billets d'affiliation rendre ses parents vivants et morts participant à ses privilèges. On inscrit alors sur le billet M..... un tel et sa famille.

Nous ne doutons pas que cette belle Œuvre ne soit bien accueillie des fidèles du Diocèse de St. Hyacinthe. Déjà un grand nombre de membres du Clergé en Canada ayant à leur tête Mgr. l'Archevêque de Québec et NN. SS. les Evêques se sont affiliés à l'Œuvre de la Croisade.

N. B.—On pourra remettre le montant de la souscription et recevoir les billets d'affiliation aux adresses suivantes à St. Hyacinthe :

Mlles. Michel Plamondon, Jules Lamothé, Després.

Mesdames Malhiot, Taché, R. St. Jacques.

MM. S. Bourgeois, J. O. Dion, M. A. Kéroack, N. A. Boivin, Noé Raymond. Bureaux du *Courier* et de la *Nation*.

La *Nautical Gazette* annonce que la compagnie Anchor a acheté une ligne des vapeurs de la compagnie Allan. C'est peut-être l'une des opérations du genre les plus considérables qui aient jamais eu lieu, puisqu'elle comporte quelque chose comme sept millions de piastres en or. Cette nouvelle acquisition donne une puissance considérable à la ligne Anchor, qui devient propriétaire de 21 vapeurs transatlantiques qui, ajoutés au 35 qu'elle possédait déjà lui créeront une prépondérance incontestable sur toutes les compagnies existantes.

**SECOND RAPPORT annuel des opérations de la Société de Colonisation No. 1 de St. Hyacinthe.**

A. l'Honorable Louis Archambault, Ministre d'Agriculture et des Travaux Publics, etc., etc.

Monsieur le Ministre,

Nous avons l'honneur de vous soumettre le second rapport annuel des opérations de la Société de Colonisation No. 1 de St. Hyacinthe.

Malgré les épreuves que notre Société a subies depuis l'an dernier, nous pouvons néanmoins affirmer que son succès est plus assuré que jamais.

Notre établissement à Chartierville, dans le canton d'Emberton, est là pour le prouver. En deux ans, nous avons réussi, grâce aux secours que nous avons reçus de votre Département, à faire disparaître les premières difficultés et les premiers obstacles qu'offre la forêt vierge. Et désormais, les colons qui voudront s'y diriger, n'auront plus la solitude et l'isolement pour perspective. Ils seront sûrs, au contraire, d'y trouver de courageux compagnons qui les auront devancés et qui leur auront donné, depuis près d'un an, l'exemple du patriotisme et du dévouement. Ce sol si riche et si beau, qui naguère était caché par l'épaisseur d'une forêt séculaire, ils le trouveront sur une étendue déjà considérable, éclairé et fertilisé par les rayons bienfaisants du soleil. Les chemins que votre Département y a fait construire leur offriront le moyen de communiquer aux centres et de se visiter afin de s'encourager mutuellement.

Sans vouloir rien exagérer, nous pouvons dire que ceux qui veulent s'établir avantageusement ne sauraient hésiter à aller se fixer sur les lots dont nous pouvons disposer.

En arrivant à Emberton les colons se trouveront chez eux. Notre société y a fait construire, l'été dernier, une maison capable de loger au moins trois familles, et ce pour l'usage gratuit des colons qui arriveront et pour leur permettre d'avoir tout le temps désirable pour se bâtir sur les lots de leur choix. Cette maison est en outre pourvue de dépendances telles qu'écurie, remise, etc., et d'un mobilier ordinaire tel que poêle, batterie de cuisine, outils, etc. La partie supérieure de cette maison est disposée de manière à servir de lieu de réunion pour le culte; un autel et tous les ornements nécessaires y ont même été placés.

Cette maison est érigée au centre même du canton sur le lot No. 23; et afin de la mettre à l'abri de l'incendie et d'en rendre l'habitation plus confortable, 13 acres de terre ont été défrichés autour de son site. Le lot sur lequel elle est bâtie, ainsi que les quatre lots adjacents, sont offerts à tout colon qui voudra aller s'y fixer; et dans un rayon d'un mile la société offre également une quinzaine de lots qui, de même que les cinq précédents, sont de bonne qualité.

Les seules conditions que la société

impose sont la résidence dans les six mois à compter du jour où le lot aura été pris et de plus l'obligation de payer le prix du fonds au gouvernement, c'est à-dire trois chelins de l'acre.

La société offre en outre au premier colon qui voudra s'établir d'ici au printemps le privilège d'ensemencer à son profit les 13 acres mentionnées plus haut; et de plus tout colon qui voudra s'établir sur les lots de la société et qui voudra entreprendre du défrichement pour le compte de la société recevra \$15 de l'acre pour tel défrichement et la récolte à son profit pendant un an.

Avec ces avantages, M. le Ministre, et d'autres que nous pourrions accorder selon les cas particuliers, nous ne doutons pas de voir bon nombre de nouveaux colons se diriger vers notre établissement avant même la fin de l'hiver.

Plus de \$1200 ont été dépensées par la société depuis sa fondation pour arriver au résultat obtenu, résultat qui n'est peut-être pas appréciable à première vue, mais dont on saisit toute l'importance lorsque l'on songe aux misères, aux sacrifices, aux déboires que les colons sont obligés de subir pour ouvrir une localité, et qui ont été supportés, par notre société; de sorte qu'il ne reste plus aux colons qu'à suivre la voie dans laquelle les premiers et principaux obstacles ont été levés par nous à si grands frais.

Nous ne pouvons omettre de vous mentionner le nom d'un brave colon arrivé depuis le printemps dans Emberton: M. Alfred Cardinal. Ce jeune homme, plein d'énergie et de courage, s'est déjà bâti une maison sur son lot, et sera en état d'ensemencer au moins cinq à six acres au printemps prochain, et à l'heure qu'il est, il prend des mesures pour se monter une magnifique sucrerie dans une de ces belles érablières comme les cantons de l'Est en possèdent. Il serait à désirer que ce patriotisme eût plus d'imitateurs parmi les jeunes canadiens-français; il a préféré se vouer au travail pendant quelques années pour s'assurer un avenir solide plutôt que d'aller à l'étranger passer sa vie sans contentement et sans position arrêtée.

Cependant nous sommes heureux de constater que depuis quelques temps, il se produit parmi la population qui nous entoure, un mouvement favorable à la colonisation; et si l'existence des sociétés de Colonisation et surtout la nomination du Révd. Messire Chartier comme agent, n'ont pu fermer la route des Etats-Unis, du moins celle des Cantons de l'Est est ouverte, et le mal sans être guéri tout à fait, est du moins diminué.

Pour revenir aux opérations de la Société, l'état suivant vous fera connaître notre condition financière. Vous remarquerez qu'une grande partie de l'argent a été dépensé en frais de construction et d'établissement; en effet nous avons cru que le plus grand

bien que la société pouvait faire pour cette année était d'assurer un refuge convenable aux colons à leur arrivée dans la forêt. Et pour cela il nous a fallu nous procurer des travailleurs à des prix élevés, et aussi transporter à grand frais, des provisions et matériaux. Nos dépenses auraient été encore bien plus considérables n'eussent été que la bonne volonté d'un M. J. B. Lalime, jeune homme généreux qui a eu le dévouement d'aller passer l'été au milieu de la forêt pour surveiller tous les travaux et ce sans exiger aucune rémunération.

Les chiffres suivants font voir les recettes et dépenses de la société depuis notre dernier rapport.

**ETAT.**

*Recette.*

En caisse et intérêts	
sur dépôts .....	\$423 80
Souscription pour 1870	300 25
Octroi du gouvernement pour 1870.....	300 00
Dons à la Société.....	14 25
Divers.....	16 79

\$1055.09

*Depense.*

Construction d'une maison .....	\$280 00
Dépenses de cette maison et mobilier..	175 00
Grain de semence, provisions, fret et transport des travailleurs.....	146 21
Travaux de défrichement.....	320 15
Frais d'administration et de voyage, travaux de semences et diverses dépenses d'installation .....	133 73

\$1055.09

Le certificat ci inclus vous fera connaître le résultat de la souscription pour 1871. Nous espérons que vous nous accorderez le subside auquel le montant de cette souscription nous donne droit.

Le tout humblement soumis.

St. Hyacinthe 26 décembre 1871.

ED. LECOURS Pr. e.

Président

J. A. CHICOINE,

Secrétaire-Trésorier.

Voici les noms des six plus riches personnes de New-York et le nombre d'années qu'ils ont mis à acquérir leur fortune: Commodore Vanderbilt, 60 ans, \$25,000,000; A. T. Stewart, 40 ans, \$20,000,000; W. B. Astor, 43 ans, \$16,000,000; William M. Tweed, 48 ans, \$12,000,000; George Law, 40 ans, 5,000,000; Daniel Drew, 50 ans, \$3,000,000.

L'ouvrage abonde à Coaticook cet hiver, voici que le Grand-Trou a acheté des cultivateurs de l'endroit plus de trois mille cordes de bois, et la Compagnie paye cette année 50cts par corde plus cher que l'an dernier.

On fait en ce moment à St. Nazaire un «*boom*» d'exportation qui n'a manqué ni d'intérêt, ni de pittoresque. Il s'agit de crapauds que l'on embarque en grande quantité pour l'Angleterre, où ils trouvent un débit assuré. Les crapauds se vendent sur le marché exportateur 10 centimes la pièce, ils ne se cèdent pas à moins de 50 centimes sur le marché d'exportation. Les Anglais achètent les crapauds pour les planter dans les jardins, où ils rendent de grands services, puisqu'ils se nourrissent de limaçons, de limaces, d'escargots, etc.; or, on sait que ces animaux causent beaucoup de dégâts dans les jardins. Il faut donc bien se garder de tuer les crapauds, qui ne sont jamais nuisibles. Cependant, bien des gens ont une répugnance pour cet animal inoffensif et lui font sans raison une guerre à mort.

### L'HIVERNEMENT DES ANIMAUX.

Pour hiverner des animaux avec profit, il ne faut pas oublier que leur confort est absolument nécessaire, qu'il s'agisse de la chaire, qu'il ménage par conséquent de la nourriture. Soignez vos bêtes régulièrement, si vous ne voulez pas que le retard apporte dans leur repas, les fasse se tourmenter et maigrir, car leur estomac est un bon chronomètre.

Tenez-les proprement, afin qu'ils n'éprouvent pas de malaise par ces croutes de fientes qu'on laisse trop souvent se former sur leur poil et leur peau;

Que leurs appartements soient chauds, et évitons principalement l'incommodité des courants d'air; que les bâtiments soient bien ventilés, car il est clair qu'un animal qui, à chaque inspiration, c'est-à-dire cinquante mille fois par vingt-quatre heures ne reçoit dans le tissu délicat de ses poumons, qu'un air impur et vicié, il est clair, disons nous, que cet animal ne peut être aussi bien, quo qu'il respire un air frais et pur. Il est donc nécessaire de placer de bons ventilateurs dans tous les bâtiments.

Une bonne et saine nourriture coûte toujours moins cher que celle qui est maigre et moisie. Il y a plus d'économie à nourrir dans les râteliers bien construits, qu'à laisser fouler et piétiner le fourrage par les animaux, ou qu'à leur permettre de se coucher dessus et le trainer dans le fumier.

Soignez souvent, régulièrement, et en petites quantités à la fois; que les animaux aient toujours devant eux de la belle eau claire.

### MANIÈRE DE NOURRIRE LES VOLAILLES L'HIVER.

Les volailles qui ont été gardées libres pendant l'été, ne trouvent pas

l'automne et l'hiver, leur provision ordinaire d'insectes, c'est pourquoi il est tout-à fait avantageux de la remplacer en donnant un peu de viande aux poulets qui n'ont pas fini de profiter, et aux volailles adultes qui n'ont pas terminé leur mue. Si l'on donne, de temps à autre, et hachée, aux poulets de quelque race est estimée ils deviendront beaucoup plus gros et plus forts.

Tous les oiseaux, lorsqu'ils sont jeunes, vivent principalement de nourriture animale. Pour cette raison, lorsque les gelées ont fait disparaître les insectes, il faut les remplacer par une alimentation artificielle, et en nourrir les jeunes dindes, les jeunes canards, etc., autrement ils arrêteront plus ou moins de profiter, selon leur âge; les derniers éclos souffrent le plus. Si les jeunes volailles arrêtent de profiter aux froids, plutôt dû à la privation d'insectes comme nourriture qu'au froid.

Nous ne prétendons pas dire que la nourriture animale doit former la plus grande partie de l'alimentation des volailles, mais qu'on doit leur en donner un peu, de temps en temps, elle leur fait un grand bien, tout autant que les racines font de bien aux bêtes à cornes, l'hiver; lorsqu'elles ont été pendant longtemps nourries de fourrages secs. Quand aux poules, elles pondront plus ou moins bien l'hiver et le printemps, selon qu'elles auront bien ou mal passé le temps critique de leur mue et comme après cette époque, elles sont toujours épuisées, on doit leur donner un peu de nourriture animale pour remplacer les insectes. La plupart des gens portent plus de soins à leurs volailles dans le mois de mars, parcequ'alors le grousement et l'agitation des volailles attirent leur attention, mais il est pour le moins aussi important de les nourrir généreusement pendant les mois de Novembre et décembre.

### POUR AVOIR DES OEUFS FRAIS.

Le moyen et le seul moyen d'avoir en toute saison des œufs frais, c'est de garder une race de poules qui soient des pondueuses d'hiver et d'été. A cette fin, 1o Procurez-vous les poules. 2o entretenez les bien; variez leur nourriture, donnez-leur de temps en temps des os écrasés et des écailles d'huîtres pour remplacer les graviers qu'elles trouvent l'été. 3o Que leur poulailler soit chaud; une poule maigre tenue au froid et qui est à demi-gelée toutes les nuits, ne pondra pas un œuf le lendemain. Une bonne poule est comme un bon moulin à farine; si nous voulons avoir de fortes moutures, il faut remplir la tremue, car de rien il ne vient rien. 4o Ayez des poulets de bon printemps, les poulettes précoces commenceront à pondre l'automne pendant la mue des poules; hivernez

un bon nombre de ces poulettes elles pondront tout l'hiver.

Le 8 courant, M R L Dixon, de St Jean, a tué un cochon de huit mois qui a pesé 343 livres. Ce cochon avait été engraisé avec de la fleur de blé-blanc.

La tempête de vent de samedi à dimanche dernier a fait beaucoup de ravages. Plusieurs clôtures ont été renversées, des granges découvertes, des pans de maison démolies, etc., les désastres se sont fait sentir partout de Québec à Montréal, et d'un bout de la puissance à l'autre. Les détails de ces désastres nous arriveront bientôt.

L'ouragan de samedi a fait des dommages considérables dans les différentes parties de Québec. Le vent a été tellement fort que des vapeurs en hiver nement ont été emportés de dessus leurs ancres et amenés au milieu du fleuve. Heureusement qu'il n'y avait pas de glace et l'on put les ramener assez facilement à leurs quartiers d'hiver sans de grandes avaries, mais avec la perte de leurs ancres. Il n'en a pas été de même de quelques bateaux qui sont actuellement à subir le cours de la marée.

Une grande partie du toit de la cathédrale française a été endommagée par la tempête.

M B H, aussi de St Jean, a une vache qui lui fournit du lait pour sa famille qui est composée de sept personnes et a fabriqué depuis le mois de mai dernier plus de 275 livres de beurre. Elle donne encore 1<sup>er</sup> pots de lait par jour et doit avoir veau en mars. Le beurre à 25 cents la livre fait \$64 de profit, mais il faut dire que depuis qu'elle est à l'étable, elle est nourrie au foin et aux carottes et que l'étable est bien tempérée, éclairée et aérée.

Mardi, était jour de votation dans la cité de St. Hyacinthe, pour les élections municipales. Voici le résultat de la journée.

- Quartier No 1.—J. B. Morin,
- “ No 2.—J. B. Bourgeois.
- “ No 3.—Frs. Morin.
- “ No 4.—Victor Côté.

Le parlement de Manitoba est convoqué au 16 janvier pour la dépêche des affaires.

Il y a en France 1 000 000 de personnes appartenant à la Société Internationale, qui versent chacune un sou par semaine dans la caisse de cette organisation. En Angleterre, la société compte 186 000 membres, dont 30 000 sont à Londres. Le nombre total des internationaux en Europe est estimé à 7 000 000.

Les journaux de Paris disent que Bismark cherche partout un prétexte pour réoccuper militairement les départements français évacués.

A une assemblée des membres de la société d'Agriculture No. 1 du comté de Wolfe, les messieurs dont les noms suivent ont été élus officiers pour l'année courante :

Président,—Chs. Tanguay,  
Vice-Président,—W H. Bishop,  
Sec.-Trésorier,—D. Beaoit,  
Directeurs,—MM. J. B. Brodour, Jos Bourque, Just Benoit, R Biron, Dr E Ives, Wm Hooker, W W Oughtred.

A une assemblée des membres de la société d'agriculture du comté de Shefford, tenu à Waterloo, le 21 décembre, les personnes suivantes ont été élus officiers pour l'année courante :

Président,—S W Blackwood,  
Vice-Président,—Andrew Kay,  
Sec.-Trésorier,—G H Allen,  
Directeurs,—MM. William Saxby, R Outhlet, S Diamond, J A Savage, John Jackson, S Norris,

A une assemblée de la société d'agriculture du comté de Soulanges, tenue le 30 dec., ont été élus comme officiers et directeurs de la dite société :

Président,—Joseph H Thiadale,  
Vice-Président,—Alex Perry,  
Sec.-Trésorier,—G H Dumesnil,  
Directeurs,—MM A Massu, O Besner G Benoit, E Thanville, Dam. Bray, Et. Lalroille et G G Brien, fils.

La société possède un magnifique cheval Cœur-de-Lion, coûtant \$600.

Les personnes suivantes ont été élus officiers et directeurs pour la société d'agriculture du comté de Stanstead :

Président,—E D Newton, Magog,  
Vice-Président,—D Davis, Coaticook,  
Sec.-Trés.—E H LeBaron, Hatley,  
Comité de direction,—MM G Ayers, F W Locke, Stanstead ; G C Hanson, I F Harvey, Barnston ; S Colby, Hatley ; W Oliver, Magog ; I Baldwin, Barford.

A une assemblée des membres de la société d'agriculture du comté de St. Jean, tenue le 28 ult., les messieurs suivants ont été élus :

Président,—D Brousseau,  
Vice-Président,—John Borrowdale,  
Sec.-Trésorier,—Eug Archambault,  
Comité de direction,—MM J B Martin, E Hébert, F Pinsonnault, Alf Bourasta, Ed Lord, Th Roy et Is Laplante.

La société d'agriculture du comté de Brome, a tenu son assemblée le 28 du mois passé, et les personnes suivantes ont été élus officiers pour cette année :

Président,—E A Dyer,  
Vice-Président,—M L Blakin,  
Sec.-Trésorier,—Joseph Lefebvre,  
Comité de direction,—MM W Allen, D Taylor, S Randall, S P Goddard, I Eldridge, G Boright et F Tabor.

La Société d'agriculture du comté de Missisquoi a tenu son assemblée annuel le 30 du dernier mois, et ont été élus officiers et directeurs :

Président,—H Moore,

Vice-Président,—L Johnson,  
Sec.-Trésorier,—Geo Sully,  
Comité de direction,—MM J. F. Montle, N C Martin, H A Hawley, S N Hunter, James Cruthers, R L Galer et John Ford.

L'assemblée annuelle de la société d'agriculture du comté de St. Maurice a eu lieu le 30 ult., et les messieurs suivants ont été élus :

Président,—Chs Lajoie,  
Vice-Président,—Hyp Marcotte,  
Sec.-Trésorier,—F E Milot,  
Comité de direction,—MM Hyacinthe Milotte, Ant Gélinas, O Lomay, T Lomay, R Melançon, N Dufresne et Y Hooper.

A l'assemblée générale annuelle des membres de la société d'agriculture du comté de Maskinongé, pour la réorganisation de la dite société tenue à la Rivière du Loup, le 28 du mois dernier. Les messieurs suivants ont été élus officiers et directeurs pour l'année 1872 :

Président,—C Caron, M P, St Léon,  
V.-Président,—A Savigny, St Justin,  
Sec.-trés.—E Caron, Rivière du Loup,  
Directeurs,—MM Ant Lesage et P Beland, Rivière du Loup ; Ls Derosiers et T Shiller, Maskinongé ; F Regnière, St Paulin ; F Boulé, Ste Ursule et Jos Lagris, St Léon.

#### M. L'ABBE VERBIST.

Nous avons deux bonnes nouvelles à annoncer à nos lecteurs : 1o. le gouvernement doit nommer M. l'abbé Verbist agent d'émigration en Belgique pour la province de Québec ; 2o. la société de colonisation de Québec Centre a mis à la disposition des émigrants belges les quarante-trois lots de terre destinés aux émigrants bretons qui devaient venir se fixer dans le canton Langevin l'année dernière. De plus, une somme de deux cent piastres a été votée par la société de colonisation et sera remise entre les mains de M. l'abbé Verbist, le nouvel agent, pour l'aider dans son œuvre.

Il existe actuellement deux petites colonies belges dans notre province ; une dans les cantons de Suffolk, Ripon et Ponsomby, et l'autre dans le canton Langevin, paroisse de Sainte-Justine, où une église neuve, à une demie lieue de celle des RR. PP. Trappistes, vient d'être bâtie. Les belges de Suffolk parlent le français et le wallon ; ceux du canton Langevin parlent le français et le flamand.

Notre nouvel agent possède également bien le français, le flamand et le wallon et l'allemand ; il est, de plus, très versé dans la chimie et la science agricole. Il devra agir de concert avec

M. Edouard Barnard, agent d'émigration pour la Lorraine, l'Alsace, la Belgique et l'Allemagne, nommé par le gouvernement fédéral.

M. l'abbé Verbist appartient au diocèse de Malines, dont tous nos lecteurs connaissent l'éminent et saint archevêque : Mgr. Dechamps. Il est, depuis environ un mois, l'hôte de Mgr l'archevêque de Québec, et nous ne croyons rien de trop en affirmant qu'il a été profondément touché de l'accueil bienveillant qu'il a reçu de Sa Grâce. Nous avons eu l'avantage de rencontrer M. Verbist plusieurs fois et de converser longuement avec lui ; et ce n'est qu'après avoir bien connu son plan d'action, et l'avoir vu à l'œuvre, recueillant des renseignements et s'informant de tout, que nous avons voulu parler de son entreprise à nos lecteurs. M. Verbist était venu en Canada dans le désir de se consacrer aux missions, croyons-nous. Le gouvernement en s'assurant de ses services comme agent d'émigration, fait un acte dont on ne saurait trop louer la sagesse. Si la province de Québec marche à la tête de tous les pays des deux Amériques, dans l'ordre moral, et si, partant, ses habitants sont les hommes les plus heureux de tout ce continent, cela est dû au soin scrupuleux avec lequel on a choisi les premières familles qui sont venues s'établir en Canada. Des hommes et des femmes d'une piété exemplaire s'occupaient de cette œuvre féconde dont le monde voit aujourd'hui les fruits ; si bien que les chroniques qui relatent l'histoire des premiers temps de la colonie et les mœurs de ses habitants disent que le pays entier ressemblait à une vaste communauté religieuse. Or c'est avec un soin égal et dans une pensée aussi élevée que l'œuvre de l'émigration belge sera conduite par M. l'abbé Verbist ; aussi croyons-nous pouvoir dire que cette œuvre éminemment nationale aura pour notre province les plus heureux et les plus excellents résultats.—Courrier du Can.

Terreneuve jouit maintenant d'une grande prospérité commerciale. La capture du nombre presque fabuleux de 600,000 lous marins et une pêche de morue très fructueuse a été suivie de la ré-apparition du maquereau sur la côte, après une absence de 40 ans. L'argent aussi paraît être en abondance, car les banques locales ont diminué le taux de l'intérêt.

CANADA, Province de Québec, District de St Hyacinthe  
**LA COUR SUPERIEURE,**

*En vacance.*

St Hyacinthe, le jeudi, le quatorzième jour de décembre mil huit cent soixante et onze.

[No. 1440.]

**DAME GENEVIEVE GEOFFRION**, domiciliée à Ste. Rosalie, di. trict de St Hyacinthe, veuve de feu François Miron, en son vivant cultivateur de Verchères, district de Montréal,

Demanderesse.

**FRANCOIS alias FRANCE PARENT** fils, cultivateur de Ste Cécile de Milton, dans le district de Bedford, **NOEL MALO**, ci-devant cultivateur du dit lieu de Ste Cécile de Milton et maintenant absent de cette province, et **JOSEPH BERTRAND**, cultivateur de Ste Rosalie, district de St Hyacinthe.

Défendeurs.

Il est ordonné sur motion de M. J. A. OHICOINE, Ecuyer, avocat de la demanderesse, vu qu'il appert, par le rapport de l'huissier Charles Provost sur le bref de sommation en cette cause, que le Défendeur Noel Malo a quitté son domicile dans la Province de Québec, qu'il y possède des biens et qu'il ne peut être trouvé dans le District de Bedford, que le défendeur Noel Malo agit, par un avis inséré en français dans le "Journal d'Agriculture" et en anglais dans le "Farmers Journal" deux papier nouvelles publiés à St. Hyacinthe susdit, assigné à comparaître devant cette Cour et à répondre à la demande de la demanderesse, sous deux mois après la dernière insertion de cet avis, et sur le défaut du défendeur Noel Malo de ce faire dans le délai susdit il sera permis à la demanderesse de procéder par défaut.

DE LORIMIER & DE LA BRUERE,  
 P. C. S.



**Aux amateurs de Ruches**

Les personnes désireuses de se livrer à l'industrie si lucrative de la culture des Abeilles trouveront, en s'adressant au soussigné, des Ruches de différents modèles et de constructions variant suivant le goût ou les connaissances apicoles de l'acheteur.

Les cultivateurs pourront obtenir 13 Ruches améliorées, pour le prix de 4 boîtes de miel chaque et auront de M. Vaiquot tous les renseignements possibles pour se servir de ce nouveau et avantageux système de Ruches. On est prêt de se hâter, vu les précautions à prendre dès cette saison.

S'adresser à la Station St-Hilaire ou au Dépôt d'instruments agricoles de Wm. Evans, marchand Ste Aune, pour tout ce qui regarde l'achat de ces Ruches.

LE 54me. VOLUME POUR 1872.

**Le Journal Phrénologique Illustré.**

**MAGASIN DE FAMILLE.**

DE PREMIER CHOIX.

—00—

**PHRENOLOGIE.**—Le cerveau et ses Fonctions; Situation des organes et conseils pour leur modification, relations du Corps à l'Esprit.

**PHYSIONOMIE**, ou les Signes du Caractère, et comment les lire, avec illustrations.

**ETHNOLOGIE**—ou " l'Histoire Naturelle de l'Homme " avec Illustrations.

**PHYSIOLOGIE ET ANATOMIE.**—Organisation, Structure et fonctions des différentes parties du corps humain; avec les lois vitales et sanitaires. De l'alimentation, de l'habillement et des exercices de corps, sommeil et activité en rapport avec les principes hygiéniques.

**PORTRAITS.**—Esquisses et Biographies d'importants personnages de tous rangs.

**PARENTS, PROFESSEURS ET AUTRES.**

—Comme guide dans l'éducation des enfants ce magasin n'a pas de supérieurs sur cette matière.

Informations complètes sur les principaux remèdes du jour. Aucun efforts n'ont été négligés pour rendre ce livre aussi instructif que possible, et en faire le meilleur Magasin de Famille qui ait jamais paru.

**ANCIENNETE.**—Le Journal est arrivé maintenant au 54ème volume. Il a toujours progressé depuis sa fondation jusqu'à ce jour et n'a jamais été plus populaire que maintenant.

**CONDITIONS.**—Mensuel, \$5 par année, payable d'avance; un numéro, 30 cents. Clubs de 10 ou plus, \$3 chaque, et un numéro extra pour l'Agent.

Nous offrons en outre des primes splendides. Envoi d'un numéro spécimen contre 15 cents, avec tous les renseignements et une liste complète des primes.

Adresse.

S. R. WELLS Editeur  
 389, Broadway, New-York.

24 Novembre 1871. — 19



**PHARMACIE**  
 Canadienne

DU **DR. ST. JACQUES**,  
 Extrémité Nord de la Place du Marché,  
 ST. HYACINTHE.

Le Dr. St. Jacques a constamment en mains un assortiment des plus complets de Drogues,

- Médecines Brevetées,
- Bandages Herniaires,
- Articles de Toilette,
- Savon de Fantaisie,
- Teintures assorties,
- Parfums, etc., etc., etc.

De plus une grande quantité

D'Huile de Foie de Morue Fraîche,  
 Nouvellement arrivée de Terre-Neuve.

Comme Médecin, le Dr. ST. JACQUES sera visible à toute heure à sa Pharmacie ou à sa résidence, chez Madame MICHEL FLAMOND, coin des rues Girouard et St. Hyacinthe.

DR. E. ST. JACQUES.

St. Hyacinthe, 15 Octobre 1871.

**Courses à St Charles.**

Nous apprenons qu'il y aura des courses à St Charles les 9 et 10 janvier prochain.

Pour les conditions et autres détails, voir les affiches.



**AVIS.**

**Département des Douanes.**

Ottawa, 6 Novembre 1871.

AVIS est par les présentes donné qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général, par un ordre en Conseil portant la date du 30 octobre dernier, et d'après l'autorité qui lui est connée par la 3e section de la 34e Victoria, chap. 10, d'ordonner que l'article suivant a été transféré à la liste des marchandises qui peuvent être importées, en Canada exemptes de droit, savoir :

Ivoire non-manufacturé.

Par ordre,

R. S. M. BOUCHETTE,

Commissaire des Douanes

**a Cathédrale et de l'évêché des Trois-Rivières.**

GAIN OFFERT.

- Une terre d'environ 120 acres, dans Aston, à une petite distance du chemin de fer, valant \$500
- Une terre d'environ 75 acres, " " " 300
- Une terre d'environ 100 acres dans Stanford, valant 200 piastres.
- Un cheval pour lequel il est offert 100 piastres.
- Une pellicine et manchon en vison, valant 50 piastres.
- Tabatière ornée d'une topaze très grande, valant 45 piastres.
- Théologie cursus completus, en 25 vol, qui a coûté 40 piastres.
- Montre d'or, valant 35 piastres.
- Une paire de brassards d'or 30 piastres et une montre d'or 30 piastres valant 60 piastres.
- 50 lots divers de 24 à 10 piastres formant 616 piastres.
- 90 Lots divers de 10 à 5 piastres formant 560 piastres.
- 975 lots divers de 5 à 1 piastre formant 2640 piastres.
- 2875 lots divers de 1 piastre à 25 centimes formant 1154 piastres.
- En tout 4 mille lots valant 6,300 piastres.

**FONDERIE DE ST. HYACINTHE**  
 tenu par **FRECHETTE, FRERE.**

**Moulin à Faucher,**  
**Moulin à Battre**  
**Mouvement de Moulin à Scier et à Farine.**

MM. Fréchette et Frère se chargent de faire et réparer toute espèce d'ouvrage en fer, en fonte et en bois.

Vieille fonte achutée en tout temps pour argent comptant  
 St. Hyacinthe, 51 Février 1871,

**SYROP D'HYPHOPHOSPHITE**  
 COMPOSE DE  
**FELLOWS'**

Le pouvoir d'arrêter la maladie que possède cette médecine est honorablement reconnue par la faculté médicale partout où il a été introduit et l'augmentation rapide du débit qui s'en fait est la meilleure garantie de l'estime dont il jouit dans le public.

Ce sirop guérit la *Consumption Pulmonaire* premier et second degrés; soulage et prolonge la vie au troisième; il guérit l'asthme, les bronchites, Laryngites, rhumes et la toux; il guérit toutes maladies provenant du besoin d'*Action Musculaire* et de *Force nerveuse* tel que mouvement du foie et des reins, Dyspepsie, faiblesse et inaction du cœur, Paralytic locale et générale, Aphonie ou perte de la voix. Il guérit la *Leuchora*, *Cholères*, *Anémie* et purifie le sang.

Prix, \$1.50; Six mois \$7.50.

**JAMES I. FELLOWS, Chimiste**  
 St. John, N.B.

1er avril, 1871.



*Le Mari.*—Marie, tiensma chère: j'arrive justement de la ville et j'ai apporté avec moi toute notre commande, thé, café, calicot, et enfin une charge de.....

*La Femme.*—(l'interrompant,) et tu as oublié le Pain-Killer.

*Le Mari.*—Ah, non! je ne pouvais oublier cela car tous les magasins en sont remplis et de plus les clôtures, les roches et les maisons sont remplis d'affiches qui nous y font penser, elles ont "Pain-Killer," écrites en grosses lettres. Le marchand dit que le Pain-Killer devrait être dans toutes les maisons et dans un endroit où on puisse le trouvé même à la noirceur.

*La Femme.*—Il faut que cela soit bon, car la femme Parson ne l'élèverait pas jusqu'aux nues comme elle le fait.

Le Pain-Killer est un remède pour les douleurs internes et externes. Les maux intérieurs, Crampes, Spasmes, Froids subits et dérangement d'intestins, quelques Gouttes dans de l'eau donneront un soulagement immédiat. Comme liniment il est sans égal, il arrête la touleur instantanément. Soyez certain de nous croquer la bonne faite par Perry, Davis & Son de vendre par tous les pharmaciens et les groceriers.

15 février 1871

**POUR QUELLE RAISON.** Le Dispensaire des États-Unis parle du *Pécorce* de cerisier sauvage comme étant un des plus excellents remèdes indigènes. Une analyse du Dr. Praxar constate la présence, d'empois, arcanion, tonin, acide gallique, matières grasses, lining matière colorante rouge, sels de chaux, et potasse de fer. Il obtint aussi une huile volatile avec de l'acide hydrocyanic. Cette écorce est un bon tonique, calmant l'irritabilité nerveuse, et les artères. Il est admirable, dans les débilités d'estomac, ou du système, unis à l'irritation. Quand il est pris en abondance, il diminue l'action du cœur à cause de l'acide hydrocyanique. Ce remède est très utile dans les fièvres scrofuleuses et la consommation, dans la dyspepsie et les fièvres intermittentes. L'écorce de Cerisier Sauvage entre pour beaucoup dans la composition du fameux médicament indien le *Grand Remède Shashoffes*, qui guérit comme par enchantement.

SIROP DE GOMME D'EPINETTE

TE ROUGE DE



TE ROUGE DE

SIROP DE GOMME D'EPINETTE

**GRAY**

Ce Sirop est très recommandé pour la Toux, Rhume, l'Asthme, Bronchite et les Maux de Gorge

PRÉPARÉ PAR  
**HENRY R. GRAY, Pharmacien.**  
 144 Grande Rue St. Laurent, Montréal.

A vendre chez tous les Marchands et Droguistes respectables. 15 Octobre 1871.

Les indigènes du pays ont toujours eu en grande estime la GOMME D'EPINETTE ROUGE qui fut très renommée pour les maladies pulmonaires. Comme la plupart des remèdes autres celui-ci provient des Indiens qui avaient grande foi dans ses mérites.

Jusqu'à présent on faisait dissoudre la gomme dans l'esprit de vin, et ensuite on la prenait avec un peu d'eau, mais on avalait tant de vin avec la gomme que les effets balsamiques et adoucissants qui sont propres à la gomme étaient détruits. Dans la préparation ci-dessus elle est offerte au public sous la forme d'un sirop délicieux conservant toutes les propriétés de la gomme.



**Hotel du Gouvernement**  
 OTTAWA,

Lundi, le 6e jour de novembre 1871

Présent:

**SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GENERAL EN CONSEIL.**

Il a plu à Son Excellence, sur la recommandation de l'Hon. Ministre des Douanes et sous l'autorité de l'Acte 31 Vic. chap. 8, sec. 4, intitulé "Acte concernant les douanes" d'ordonner et il est par les présentes ordonné que depuis et après cette date, les articles suivants lorsqu'ils sont importés en Canada ou pris dans les entrepôts de la Douane pour consommation, c'est-à-dire des spiritueux ou eaux fortes mêlées avec un ingrédient, ou des ingrédients et venant ainsi sous la dénomination de médecines préparées, teintures, essences, extraits ou autres dénominations, seront et ils sont par les présentes déclarés être chargés avec le droit imposé par la section de l'acte 33 Vic. chap. 9, et avec le droit de douane.

W. H. LEE,  
 Greffier du Conseil Privé.

THE COUNTRY GENTLEMAN  
 —00—  
 VOLUME POUR 1872.

Le *Cultivator* et *Country Gentleman* depuis plusieurs années est considéré partout comme le meilleur journal d'Agriculture. Les éditeurs et propriétaires en outre de leurs propres travaux sont régulièrement assistés d'un très grand nombre de *Correspondants Spéciaux*, et Collaborateurs réguliers, parmi lesquels on compte plusieurs agriculteurs marqués du Pays de l'Est et de l'Ouest—ainsi que par *Cinq cents écrivains volontaires et de circonstance*, parmi les meilleurs cultivateurs et horticulteurs de presque chaque état de l'Union. Assisté de tant d'hommes pratiques, ce journal possède des qualités exceptionnelles qui en font le meilleur moyen de communication entre toutes les classes intéressées à la fertilité et à la production du sol; ceux qui cultivent comme ceux qui consomment, le Commerçant comme le propriétaire, les éleveurs d'animaux améliorés comme les acheteurs, les manufacturiers de machines améliorées comme leurs acquéreurs. Ceux qui cultivent les fruits, et spécialement pour fournir les meilleurs renseignements sur les progrès, les parances et la récolte de chaque saison, et en jetant du jour sur une des questions les plus importantes, *quand acheter et quand vendre.*

*Conditions.*—Le COUNTRY GENTLEMAN se publie chaque semaine, payable d'avance: Une copie \$2.50. Quatre copies \$10, et une copie à celui qui forme le club; Dix copies \$20 et une copie à celui qui forme le club.

Des copies spécimens *Gratis.*

**LUTHER TUCKER & fils**  
 Editeurs.  
 Albany, N. Y.

Les personnes désireuses de s'abonner à ce Journal peuvent le faire en s'adressant à ce bureau aux conditions suivantes:

Le *Courrier* de 3 fois et le *Country Gentleman* 12 mois d'avance pour \$5.00.

Le *Courrier* hebdomadaire et le *Country Gentleman* 12 mois d'avance pour \$3.00.

Le *Journal d'Agriculture* et le *Country Gentleman* 12 mois d'avance pour \$2.50.

St. Hyacinthe, 20 Nov. 1871.

**BRASSERIE.**

**BIÈRE ! BIÈRE !!**



MM. MAYNARD & Co., sont maintenant en état de vendre de la **Bière de première qualité.** faite avec beaucoup de soin par **Un homme très expérimenté,** et garantie

**SUPERIEURE**

pour ses bons effets à ce qui peut être offert à St. Hyacinthe.

**RUE CASCADE,**  
*Allez-y, goûtez-la, et vous en achèterez.*

**PRIX MODER.**  
 Orge achetée au plus haut prix du Marché.  
 9 Novembre 1870.

## Employons la meilleure.

Pour guérir le Rhumatisme, Névralgie, Choléra, Crampes, Maux de Gorge, Érythème et Douleurs, Maux de Dents, Éurache, Maux de Tête, Douleurs dans le Côté et le Dos, Rhume, Bronchite, Asthme, Dyspepsie, Hémorrhagie, Diarrhée, Inflammation, Érysipèle, Brûlures, Échaudures, Angélures, Corps Malade des Nerfs, etc., etc.

Il n'a encore jamais été offert au public de préparation égal au STANTON PAIN RELIEF qui est composé exclusivement de substances végétales et contient aucuns minéraux ou autres poisons; il peut être pris en tous temps avec la plus grande sécurité et avec la certitude de réussir. Les certificats les plus appréciables sont obtenus de ceux qui s'en servent.

Lisez le certificat suivant d'un médecin patricien expérimenté et très recommandé. C'est un certificat entre mille que nous recevons tous les jours non seulement des médecins mais aussi de personnes qui sont très reconnaissantes pour le soulagement que leur a procuré l'usage du PAIN RELIEF.

Montréal, 8 février 1871.

R. W. Stanton Esq.  
Monsieur,

J'ai toujours considéré que c'était contraire à l'étiquette médicale pour un homme de profession ayant ses diplômes de recommander ou aucune manière l'usage des "Médecines Patentées" et je pourrais ajouter que je crois encore à cette opinion, quand je vois des médecines patentées composées d'une variété d'ingrédients, dont les proportions et la qualité sont connues aux fabricants seulement. Toute fois, à part ces faits, je crois que l'usage de prendre des remèdes a pour effet de sauver la vie et de soulager les peines et les souffrances de l'humanité. Je crois aussi que quand un médecin instruit découvre avec certitude qu'une médecine spéciale ou une combinaison de médecine possède la propriété de donner un soulagement presque instantané au pauvre affligé, ce médecin est dans l'obligation de recommander ce remède ou cette combinaison de remèdes. Peu importe de qui et d'où vient le soulagement aux affligés et aux agonisants, si la douleur est chassée et la nature ramenée à son état de bien-être et d'exemption de douleur, le grand but de la médecine est atteint.

Maintenant, monsieur, sans demande ni sollicitation de votre part, permettez-moi de dire que votre nouveau remède que vous appelez STANTON'S PAIN RELIEF, est un remède très précieux et supérieur, composé de presque

tous les médicaments et soulageurs de douleurs que la profession médicale connaisse. J'ai été le témoin il y a quelques semaines d'un soulagement vont s'adresser à vous pour votre médecine comme étant le meilleur *So.icum* que la science ou l'art ait jamais offert à l'humanité souffrante. Je connais la composition de votre remède, et j'ai très soigneusement expérimenté ses merites, et je suis convaincu que toutes les praticiens honorables qui l'emploieront dans des cas de douleurs très sévères, seront d'accord avec moi pour dire que c'est un remède aussi extraordinaire qu'excellent.

de douleurs si extraordinaire par l'usage de votre remède que je porte à croire que des milliers de personnes avant.

W. B. MONAGHAN, M. D.

Le certificat ci-dessus est un entre les excellents certificats que je reçois journellement de toutes les parties du pays où j'ai introduit cette préparation vraiment supérieure, et comme je suis canadien et résidant avec tous mes intérêts ici, on peut être convaincu que j'emploierai toujours le meilleur matériel qu'il soit possible d'obtenir sur nos marchés, afin de maintenir ma préparation dans l'état le plus par et le plus excellent. Les commerçants de la République voisine qui n'ont aucun intérêt dans le Canada excepté pour ce qu'ils peuvent emporter dans leurs endroits consistant en des milliers de piastres annuellement, et ne nous donnent en retour des restes plus que dou-toux de préparation qui ont vieilli sur leurs tablettes, mais qui sont jugées assez bonnes pour être jetées sur un marché canadien pour quelques années qu'ils réussissent à vendre en répandant des annonces spécieuses et des certificats fabriqués.

Les personnes souffrantes sont guéries journellement sans aucune charge, dans mon bureau, donnant ainsi une preuve palpable de l'efficacité de mes médecines.

Je prépare aussi de la Salsepareille et des Pilules qui ne le cèdent en rien dans leur mérite particuliers à mon PAIN RELIEF.

À vendre par le Dr. E. St. Jacques, à St. Hyacinthe, et N. H. Dubord, Jr., à Acton Vale, en gros aux prix du manufacturé, et en détail par les druggistes et les marchands.

H. W. STANTON,



## Guerison de la Bronchite.

Smithfield.

J. C. CHAMBERLAIN, écuyer.—Le présent est pour certifier qu'il y a environ trois ans, je fus affecté d'une bronchite, qui dura environ 18 mois. Je souffrais tellement par le défaut de respiration qu'il était très-difficile pour moi de parler, et pendant la nuit je me levais souvent sur mon lit pour m'empêcher d'étouffer. J'eus recours à trois des médecins les plus éminents dans le comté de Northumberland pendant environ une année sans en recevoir aucun avantage. Effectivement je continuais à empirer. Enfin on me conseilla de faire usage du Grand Remède Shoshonees. J'en achetai une bouteille et je la pris et quand je l'eus à peu près finie je commençai à ressentir un peu de mieux. Je continuai à en faire usage jusqu'à ce que j'en eus pris trois bouteilles, quand à ma satisfaction, je trouvai que j'étais aussi bien que je l'avais été avant ma maladie, et j'ai conservé ce bien-être depuis.

JOHN SILVER.

Assermenté devant moi, à Smithfield, ce 6e jour d'avril 1870.

J. M. WELINGTON, J. P.

## GUERISON ÉTONNANTE DE LA MALADIE DES POUMONS.

Brooklyn, 6 avril 1870.

J. C. CHAMBERLAIN, écuyer.—Monsieur, —Je certifie que ma femme était très-malade de la maladie des poumons. Le médecin l'avait abandonnée. Il avait déclaré qu'il y avait des tubercules sur les poumons et que la médecine ne pouvait rien faire. En dernier ressort j'achetai une bouteille du Grand Remède Shoshonees. Au bout de deux jours, les symptômes changèrent au mieux. Elle continua à s'améliorer si rapidement qu'après la première bouteille, elle pouvait s'asseoir. En continuant le remède elle se rétablit parfaitement.

Vous pouvez publier ces faits pour l'avantage de ceux qui seraient affectés de la même maladie.

T. C. BROWN,

Ministre Épiscopalien Méthodiste.

AGENTS.—St. Hyacinthe, Dr. E. St. Jacques. Ste. Marie de Monnoir, C. F. Beauchemin. Upton, J. Mallette Acton-Vale, J. Morrier. Roxton-Falls, Marshall et Jackson. Milton, Thos. Hackett Chambly, John Hackett. Roxton-Pond, R. A. Kimpton. Montréal, 1871.

## Machines à Coudre.

On demande 10,000 douzaines de chapeaux de paille de diverses qualités pour lesquels je payerai les plus hauts prix en argent ou échange. J. F. McBRIDE, Rougemont, P. Q.

Avant quelques années d'expérience dans le commerce des machines à coudre, je suis prêt à fournir au public de Rougemont et de tous les environs plus d'espèces de machines à coudre à fil double, variant dans les prix de \$5 à \$70 suivant la qualité. Toutes les machines garanties pour un an. Aussi les conditions les plus avantageuses accordées. Venez me voir avant d'aller ailleurs. J. F. McBRIDE, Rougemont, P. Q. Rougemont, 22 déc 71—3 m—11 p 5—2.

**Iron in the Blood!**



The PERUVIAN SYRUP makes the weak strong, and expels disease by supplying the blood with NATURE'S OWN VITALIZING AGENT—IRON.  
 Caution.—Be sure you get Peruvian Syrup, pamphlets free. J. P. DINSMORE, Proprietor, No. 36 Dev St., New York.  
 Sold by Druggists generally.

**AVERTISSEMENT.**—Le Sirop véritable porte son nom—"Peruvian Syrup" (non pas "Perruvian Bark")... soufflé dans la bouteille. On envoie gratis un pamphlet de 32 pages. J. P. DINSMORE, propriétaire, 38, Dry Street New-York.

En vente dans toutes les pharmacies.  
 1er mars 1871.—12-15-t.



**Proclamons la bonne nouvelle!**

Que le *Grand Remède Shoshonee et Pilules* de l'éminent *Homme-Médecin* Indien, le Docteur Lewis Josephus, de la grande Tribu des Shoshonees, Colombie Anglaise, accomplit les guérisons les plus merveilleuses et les plus étonnantes que l'on ait jamais mentionné dans le monde. Jamais dans les annales de l'histoire Médicale Canadienne un tel succès n'a marqué jusqu'ici l'introduction d'aucune médecine.

**POURQUOI?**

SIMPLEMENT parce que les nombreux ingrédients médicaux précieux (tels que les extraits de l'écorce de cerisier sauvage, Podophyllum, Juniper, Quassia, Smartweed, Digitalis, Hyoscyamus, Nux Vomica, extrait composé de Jalocoynte, Jalap, Socotrine, Aloes, Capsicum, etc., etc.) qui entre dans la composition de la médecine combinée, sont tellement et si harmonieusement combinés et composés qu'on en fait le remède le plus efficace qui soit dans le monde connu, et ne peut qu'agir sur le système d'une manière très-satisfaisante et très-désirable. Quelque soit votre état et quelque soit le temps, ce remède atteindra le mal, et vous serez étonnés de la manière prompte avec laquelle vous serez rappelés à une santé parfaite et à une pleine vigueur.

Cette médecine est agréable et on peut la prendre en toute sûreté, avec la certitude qu'elle opérera une guérison permanente dans toutes des maladies de la gorge, des poumons, du foie des rognons, des organes digestifs, etc., etc., ainsi que les scrofules, les diverses maladies de la peau, les humeurs et toutes les maladies provenant de l'impureté du sang excepté la troisième phase de la consommation. On pourra obtenir en se procurant le traité ou l'almanac ou les circulaires chez tous les droguistes respectables au Canada, toutes les informations désirées, avec des directions complètes sur la manière de faire usage du Remède et des Pilules Shoshonees; ce livre que l'on peut obtenir gratis, contient aussi des témoignages et des certificats de guérisons.

*Le prix du Remède en grande bouteille d'une pinte 1.00 piastre. Pilules, 25 cents la boîte.*

AGENTS.—St. Hyacinthe, Dr. E. St. Jacques. Ste. Marie de Monnoir, G. F. Beauchemin. Upton, J. Mallette. Acton-Vale, J. Morrier. Roxton-Falls, Marshall et Jackson. Milton, Thos. Hackett. Chambly, John Hackett. Roxton-Pond, R. A. Kimpton.  
 24 août 1871.



None Genuine unless signed I. BUTTS.

Ce célèbre remède n'assèche pas seulement la toux en en laissant exister la cause, comme tout la plupart des autres préparations, mais il relâche et nettoie les poumons et diminue l'irritation, détruisant par là la cause de la maladie. SETII. W. FOWLE & FILS, propriétaires, Boston. En vente chez tous les pharmaciens et marchands de médecines

**AVIS A CEUX QUI SOUFFRENT**

Les médicaments du jour sont

LE LE  
 REMEDE REMEDE  
 DU DU  
 PERE BRUNO PERE BRUNO

Qui est un ANTI-DOULEUR universel et la PENACEE DES INDIENS qui surpasse en activité toutes les SALSEPARILLES en usage. En vente chez tous les pharmaciens et spécialement chez les propriétaires.

**PICAULT & FILS,**

Pharmaciens-chimistes.  
 75, Rue Notre-Dame, coin de la Rue Bonsecour, MONTREAL.  
 Consultations gratis.  
 1 septembre 1871.—1 a.

**SOUSSION DEMANDER**

DES SOUSSIONS cachetées, adressées au soussigné, et endossées "Soumissions pour Travaux sur la Rivière St. Maurice," seront reçues à ce Bureau d'ici à LUNDI, le 8 JANVIER prochain, pour la construction d'une Ecluse et cloison, aux Piles, sur la Rivière Ste. Maurice.

On pourra voir les plans et spécifications à ce bureau et à celui du surintendant des travaux à St. Maurice, aux Trois-Rivières, où l'on pourra avoir toute autre information nécessaire.

Le Département ne s'engage pas d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,  
 F. BRAUS, Secrétaire.  
 Département des Travaux Publics,  
 Ottawa, 16 déc., 1871.

**MARQUES POUR MOUTONS**

DE DANA

Patentées,



Ces marques sont ce qu'il y a de meilleur marché, de plus durable, ce qui donne le moins de trouble et c'est l'invention la plus complète. Elles sont employées et recommandées par plusieurs des meilleurs éleveurs dans les Etats Unis et le Canada, tels que J. B. Loring, de Salem, Mass., président de la société des producteurs de laine de la Nouvelle-Angleterre; John S. Ross, Hennepin, Illinois; Professeur M. Miles, du Collège d'Agriculture de l'Etat, Lansing, Michigan; Hon. George Brown, Toronto Ont; John Snell, Edmonton, Ont. Sur chaque marque est estampée le nom du propriétaire et le numéro du mouton.



Elles seront envoyées *free* par la poste ou l'Express pour seulement 4 cts chaque et peuvent durer vingt ans. L'argent doit accompagner tous les ordres.

ARCHIBALD YOUNG  
 Sarnia, Ont.

Tous ordres ad. essés au bureau de *Courrier* ou du *Journal d'Agriculture* pour aucune quantité sera remplie au prix ci-dessus aussi vite que les marques seront faites et envoyées.

CAMILLE LUSSIER.

**LE CELEBRE BAUME SAMARITAIN DE WOOD.**

Remède interne et externe pour la guérison des douleurs.

Gardez-le dans vos familles. La maladie vient sans qu'on s'y attende.

Voici un remède interne et externe composé simplement de racines et d'écorces, comme celle dont se servaient nos pères. L'abondance sur terre en est assez grande pour guérir tous les maux, tels que *Mal de Dents*, mal de Tête, mal d'Oreille, Rhume, Toux, douleurs de Dos, de Reins, de Côté, Crampes d'Estomac, Coliques intestinales, maux de Gorge, Mourtirgurus, Entorses, etc., etc.

Les parents y trouveront un remède presque infailible pour

la *Cognetuche*.

Préparé par  
 GEORGE WOOD,

No. 5 Ruelle St. Amable, Montreal.  
 Le Dr. St. en est le seul Agent pour St. Hyacinthe.  
 15 février 1871.



**BEMEDES DE RADWAY****Santé! Beauté!!**

Sang fort, pur et riche—Accroissement de la chair et du poids—  
Peau transparente et  
beau teint  
**Assurés atous.**

**SALSEPAREILLE RESOLUTIVE  
DE  
RADWAY.**

A effectué les guérisons les plus étonnantes.  
Les changements que le corps subit sont  
si rapides que chaque jour on le voit  
accroître en chair et en pesanteur

Les Scrofules, la Consommation dans leurs formes multiples, les ulcères à la gorge, à la bouche, les tumeurs, les maux d'yeux, le distillement des oreilles, des yeux, du nez, de la bouche, les maladies de la peau dans leurs formes les plus dangereuses, les éruptions, les érysipèles, les vers dans la chair, la teigne, les tumeurs, les cancers, les inspirations la nuit, ne peuvent échapper à l'influence de la Salsepareille de Radway et un usage de quelques jours prouvera sa puissance curative.

Non-seulement la SALSEPAREILLE de Radway excelle tous les remèdes connus, mais elle est le seul remède positif pour LES ROGNONS ET LA VESSIE, Maladie Urinaire, la pierre, la diabète, la goutte et autres maladies analogues.

Dans toutes les conditions la SALSEPAREILLE RESOLUTIVE de RADWAY, aidée par l'application du READY RELIEF de RADWAY, à l'épine dorsale et avec les intestins réguliers par une ou deux des PILULES REGULATRICES de RADWAY par jour, produira bientôt une guérison complète. Dans peu de jours le patient pourra fonctionner sans douleur, et son urine reprendra son état normal.

**TUMEURS DE 12 ANS GUERIS PAR LE  
RESOLUTIF DE RADWAY**

Beverly, Mass, 18 juillet 1869.

Dr. Radway.—J'ai eu une tumeur dans les ovaires et les intestins. Tous les médecins m'ont condamnée. J'essayai tout ce qui me fut recommandé, mais rien n'y fit. Je fis usage de votre Résolutif, mais sans y avoir aucune confiance. J'en pris six bouteilles et une boîte de pilules et deux bouteilles de votre Ready Relief et je me sens mieux et des plus heureuses que je ne l'ai été depuis 12 ans. Vous pouvez publier ce témoignage si vous voulez.

HANNAH P. KNAP.

Une lettre importante d'un homme éminent et résidant à Cincinnati, Ohio, connu depuis 40 ans aux éditeurs de livres dans tous les Etats-Unis :

New-York, 11 oct. 1870.

Dr. Radway.—Cher monsieur.—Le sentiment du devoir m'a engagé à faire connaître au public ce qu'a produit votre médecine sur moi. Pendant plusieurs années, j'ai été affecté de quelque malaise dans la vessie et les organes urinaires : il y a 12 mois, le mal avait atteint les proportions d'une maladie dangereuse que les médecins avaient dit incurable, vû mon âge, 73 ans. J'avais lu les guérisons étonnantes opérées par vos remèdes, et il y a quelques mois, je lus une notice dans le *Saturday Evening Post*, de Philadelphie d'une guérison opérée par une personne qui avait souffert aussi longtemps que moi-même. Je me procurai vos remèdes et en fis usage. En trois jours, j'ai éprouvé du mieux et je me sens aussi bien que jamais je n'ai été,

C. W. JAMES,  
Cincinnati, Ohio.**R. R. R.****Le Ready Relief de Radway**

Guérit les douleurs les plus grandes

**EN MOINS DE 20 MINUTES****LE READY RELIEF DE RADWAY**

GUERIT TOUTES LES MALADIES.

C'est le premier et c'est le seul

**R. mède contre les douleurs**

Qui agit instantanément les douleurs atroces, soulage les inflammations et guérit les congestions des poumons, de l'estomac, des intestins ou autres organes par une application de une à 20 minutes, quelle que soit la violence de la douleur. Etes-vous cloué sur votre lit par un rhumatisme, êtes-vous infirme, nerveux, névralgique ou accablé par la maladie.

**LE READY RELIEF DE RADWAY**vous procurera soulagement  
instantané.

L'inflammation des rognons, l'inflammation de la vessie, l'inflammation des intestins, la congestion des poumons, le mal de gorge, la difficulté de respirer, la palpitation du cœur, l'hytérie, le croup, la diphtérie, le catarrhe, l'influenza, le mal de tête, le mal de dents, la névralgie, le rhumatisme.

L'application du READY RELIEF sur les parties affectées par la maladie procurera du soulagement.

Vingt gouttes dans un demi-verre d'eau guériront en quelques instants les crampes, les spasmes, les brûlements d'estomac, la maladie du cœur, la diarrhée, la dissenterie, les coliques toutes les douleurs internes.

Les voyageurs devraient toujours porter une bouteille du READY RELIEF DE RADWAY avec eux. Quelques gouttes dans de l'eau préviendront la maladie provenant d'un changement d'eau.

**LA FIEVRE.**

Nul remède au monde ne guérit la fièvre aussi rapidement, avec l'aide des Pilules de Radway, que le READY RELIEF de Radway.

**LE READY RELIEF DE RADWAY**

est le remède le meilleur, le plus sûr et le meilleur marché dont on puisse faire usage.

**Personne**

ne sera plus torturé par la fièvre, s'il prend du READY RELIEF de Radway et tient ses intestins en ordre avec les Pilules de Radway. Des centaines de personnes dans l'ouest peuvent l'attester.

N. B.—Voyez si chaque bouteille porte un bouchon en caoutchouc.

En vente chez tous les droguistes.  
Prix 25 cents.**Les Pilules Purgatives****DU DR. RADWAY  
SANS GOUT.**

Élégamment recouvertes d'une gomme douce Purgent, régularisent, purifient, nettoient et fortifient.

Aussi elles guérissent toutes maladies : de l'estomac, du foie, des intestins, des rognons, de la vessie, les maladies nerveuses, le mal de tête, la constipation, la fièvre bilieuse, les hémorrhoides et tous les dérangements internes. Elles effectuent infailliblement une guérison positive.

ELLES SONT PUREMENT VEGETALES ne contiennent pas de mercure, de minéraux ou de Drogues nuisibles.

Quelques doses des PILULES DE RADWAY délivreront le système de tous les désordres provenant du mauvais état des organes digestifs tels que la constipation, l'acidité de

l'estomac, les nausées, le dégoût de la nourriture, le vertige, la difficulté de la respiration les suffocations, les douleurs dans le côté, dans la poitrine, etc., etc.

Prix : 25 cents la boîte.

S'adresser par lettre affranchie à

RADWAY &amp; Cie.

430 Rue St. Paul, Montréal.

St. Hyacinthe, 1 août 1871.

**Prenez garde aux Contrefaçons.  
Demandez pour le Récupérateur  
Rapide Radway et n'en prenez  
pas d'autres.**

En vente chez tous les Pharmaciens

**AUX FERMIERS ET PROPRIETAIRES**

De résidence privée.

**Assurez votre propriété**

A LA

**Compagnie d'Assurance****AGRICOLE**

Et vous sauvez la moitié de votre argent.

C'est une Compagnie tout-à-fait dévouée  
à vos intérêts.**On n'assure que les résidences  
détachées et leur contenu,**

Et les propriétés de Ferme.

INCORPORÉE ET COMMENCÉE EN 1853.

**CAPITAL \$635,000.**Déposé à Ottawa spécialement pour la sûreté  
des Assurés Canadiens, \$100,000.  
Valeur des parts 400 par cent.Bureau principal : 235, Rue St. Jacques,  
Montréal.

E. H. GOFF, Agent Général.

G. A. GAUVIN, agent spécial.

DIRECTEURS EN CANADA.

Hon. Ls. Archambault, Ministre d'Agriculture,  
L'Assomption, P.Q.

Hon. Frank Smith, Sénateur, Toronto.

B. Benoit, Ecr., M. P., St. Hubert, P.Q.

John Crawford, Ecr., C.R., et M. P., (Président

de la Banque Royale, Toronto.

John Turner, Ecr., (de Session, Turner &amp; Cie.

Toronto.

Alex. Manning, Ecr., Toronto.

Colonel Asa Westover, Dunham, P.Q.

**Avantages offerts par cette Compagnie.**

Par sa charte, elle est bornée aux résidences de ville et de village et leur contenu, bâtiments et propriétés de fermes. Elle assure contre les dommages causés par la foudre, quand même il n'y a pas d'incendie. Elle paie pour les animaux tués par la foudre dans les granges ou sur les prémisses, et assure environ pour la moitié des taux des Compagnies qui assurent toutes espèces de propriétés dangereuses.

T. A. BERNIER,

Agent pour St. Hyacinthe

St. Hyacinthe, 28 Octobre 1871.